

Il a installé la commission nationale de lutte contre les gangs de quartier
Sayoud prend le taureau par les cornes **P5**



Emploi de la main d'œuvre étrangère en Algérie

Le gouvernement ouvre le dossier **P2**

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mercredi 22 avril 2026 / N° 1326 / PRIX 20 DA

Œuvrant à la mise en place d'un partenariat couvrant plusieurs secteurs

ALGER- N'DJAMENA : LA VOIE DE L'INTÉGRATION AFRICAINE

*Pour Kamel Rezig, le Conseil d'affaires constitue une étape importante dans le processus de renforcement de la coopération économique entre l'Algérie et le Tchad, conformément à la volonté politique des dirigeants des deux pays, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et le président de la République du Tchad, Mahamat Idriss Déby Itno. **P3***



Renforçant le dialogue énergétique Sud-Sud

ALGER ÉLARGIT LA COOPÉRATION AVEC L'OLACDE **P4**



Iran-États-Unis
**LA PAIX S'ÉLOIGNE,
LA TENSION MONTE**

P4

Protection des installations vitales de l'Algérie

« UN CHOIX STRATÉGIQUE »

« L'ANP veille à l'actualisation continue des plans d'intervention, au renforcement de la formation des équipes spécialisées et à l'amélioration des méthodes de planification et de coordination entre les différents secteurs ». Saïd Chanegriha **P2**



2026/04/21

PROTECTION DES INSTALLATIONS VITALES DE L'ALGÉRIE

« Un choix stratégique »

Face aux nouvelles menaces, le général d'armée Saïd Chanegriha a affirmé que la protection des installations vitales du pays constituait un « choix stratégique ».

Le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présidé, hier au Cercle national de l'Armée à Beni-Messous (Alger), l'ouverture des travaux d'un séminaire sous le thème : « La protection des installations vitales du pays face aux nouvelles menaces : réalité et perspectives d'amélioration », a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). Ont pris part à ce séminaire de hauts cadres de l'État, civils et militaires, précise la même source.

Les installations vitales, artères de l'État moderne

Ouvrant les travaux, Saïd Chanegriha a souligné que les installations vitales sont devenues aujourd'hui de véritables « artères de vie », irriguant le corps de l'État moderne en sécurité et en stabilité, et constituant une composante essentielle du dispositif de défense nationale ainsi qu'un pilier de la sécurité globale. Il a ajouté

que les installations vitales ne se limitent plus à de simples actifs économiques, dans la mesure où leur rôle s'est renforcé pour devenir des infrastructures stratégiques essentielles, contribuant à la sécurité nationale dans toutes ses dimensions et accompagnant les dynamiques de développement. Dans ce cadre, il a estimé que la protection des installations vitales et des infrastructures s'impose comme un choix stratégique et rationnel, constituant une composante fondamentale du dispositif de défense nationale et se plaçant au cœur de la sécurité globale. Le chef d'état-major de l'ANP a mis en avant le rôle central de l'institution militaire dans la sécurisation des installations vitales. Il a souligné qu'elle contribue à la mise à jour permanente des plans d'intervention, à la formation des équipes spécialisées et à la coordination entre les différents acteurs concernés. Dans ce sens, il a précisé que, conformément aux orientations du président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, l'ANP joue un rôle fondamental à travers ses unités

opérationnelles et ses dispositifs sécuritaires. Elle assure la protection des installations stratégiques par la mise en œuvre de plans de prévention et d'intervention adaptés aux différentes menaces, qu'elles soient terroristes, de sabotage, cybernétiques ou relevant des menaces hybrides. Il a également indiqué que l'ANP veille à l'actualisation continue des plans d'intervention, au renforcement de la formation des équipes spécialisées et à l'amélioration des méthodes de planification et de coordination entre les différents secteurs. Cette démarche s'inscrit dans une approche globale fondée sur l'anticipation plutôt que la réaction, la prévention plutôt que le traitement, ainsi que sur le renforcement de la complémentarité entre le facteur humain et les technologies modernes.

Vers une protection souveraine et technologique

Par la suite, une série de conférences a été présentée par des professeurs et experts participant au sé-



minaire. Les interventions ont porté sur plusieurs axes, notamment les fondements stratégiques et conceptuels de la protection des installations sensibles, la responsabilité des acteurs et les mécanismes de coordination, l'évolution des menaces contre les infrastructures critiques, ainsi que le dispositif de pro-

tection entre technologie et facteur humain. Les débats ont également abordé le lien entre infrastructures sensibles et défense nationale, ainsi que les orientations stratégiques nécessaires pour assurer une protection souveraine face aux menaces futures, conclut le communiqué du MDN. **N. B.**

EMPLOI DE LA MAIN D'ŒUVRE ÉTRANGÈRE EN ALGÉRIE

Le gouvernement ouvre le dossier

Réuni hier sous la présidence du Premier ministre, Sifi Ghrieb, le gouvernement a ouvert le dossier de l'emploi de la main-d'œuvre étrangère. Dans ce cadre, le gouvernement a entendu une communication portant sur l'encaissement de l'emploi de la main-d'œuvre étrangère. Cet exposé a mis en exergue l'arsenal juridique national régissant cet aspect, conformément notamment à la convention n°97 de 1949 de l'Organisation in-

ternationale du Travail (OIT) relative aux travailleurs étrangers, qui consacre le principe d'égalité de traitement entre travailleurs nationaux et étrangers. La même communication a souligné la nécessité de renforcer davantage le développement des compétences nationales afin d'accompagner les grands projets d'investissement structurants et la transformation économique du pays. Par ailleurs, le gouvernement a examiné un projet de décret exécutif

fixant les modalités de prise en charge par l'État du versement des charges financières résultant de l'augmentation du taux de remboursement des prestations en nature de la sécurité sociale, au profit de certaines catégories d'assurés sociaux. Ce texte vise à encadrer la couverture par l'État du différentiel des frais de remboursement des prestations en nature de l'assurance maladie au profit de ces catégories d'assurés, précise le communiqué. **R. N.**

Une escale de trois jours

La frégate italienne « Virginio Fasan » accoste au port d'Alger

« Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de coopération bilatérale militaire entre l'Algérie et l'OTAN, la Frégate Italienne « Virginio Fasan » a accosté, hier au port d'Alger, pour une escale de trois jours », précise un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). Durant cette escale, « le chef de la mission, accompagné de sa délégation, a effectué une visite de courtoisie au Commandant de la Façade maritime Centre au siège de la Base navale d'Alger en 1ère Région Militaire, où les échanges entre les deux parties ont porté sur les moyens de renforcer la coopération bilatérale et de promouvoir le partage d'expertise entre les marines algérienne et italienne », ajoute le communiqué. A ce titre, « un exercice de type « Passex » sera également exécuté, ce qui permettra un échange des connaissances acquises dans le domaine maritime entre les marines des deux pays ». « Le programme de cette escale comprend, également, l'organisation d'activités culturelles et touristiques au profit de l'équipage de la frégate italienne », conclut le MDN.

Pour conquérir les marchés africains

L'Algérie accélère sa stratégie logistique

L'Algérie entend renforcer sa position sur les marchés africains en misant sur le développement de sa logistique et la consolidation de l'intégration économique continentale. Réunis à Alger à l'occasion de la 2e édition de la Conférence africaine de l'exportation et de la logistique, responsables publics et opérateurs économiques ont passé en revue les progrès réalisés et les mécanismes à mettre en place pour dynamiser les exportations hors hydrocarbures vers l'Afrique. Organisée par la société d'études économiques et de développement des investissements, la rencontre a rassemblé des représentants de plusieurs départements ministériels, des organisations patronales ainsi que des diplomates africains. Les échanges ont mis en évidence la volonté de faire de

l'Algérie un hub logistique régional, capable de jouer un rôle de carrefour entre l'Afrique et l'Europe. Dans cette perspective, l'amélioration des infrastructures et la réduction des coûts logistiques constituent des priorités. Les participants ont souligné que la logistique représente désormais un levier central pour stimuler les échanges intra-africains, notamment dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), qui ouvre de nouvelles perspectives commerciales. Le conseiller au ministère des Transports, Abdelkrim Razal, a indiqué qu'un groupe de travail, piloté par le Premier ministre, élabore actuellement une stratégie nationale de diversification des exportations intégrant une forte dimension logistique. Celle-ci vise à bâtir un système de transport moderne,

interconnecté et plus performant. Il a précisé que des investissements importants ont été engagés dans les infrastructures routières, ferroviaires, portuaires et aéroportuaires, avec pour objectif de réduire les coûts logistiques des échanges commerciaux de 20 % à 10 % à moyen terme. Dans le détail, le réseau routier national atteint désormais plus de 14.000 km, tandis que le réseau ferroviaire s'étend sur plus de 6.300 km, dont une large part est déjà exploitée. Plusieurs projets structurants sont également en cours dans le secteur portuaire. Le port d'Annaba développe un quai phosphatier d'une capacité de 7 millions de tonnes. Les terminaux à conteneurs de Djen Djen et de Skikda affichent des taux d'avancement avancés, tandis que le port d'Arzew fait l'objet d'un projet d'extension important.

Ces chantiers s'accompagnent du renforcement des équipements portuaires, notamment en matière de manutention, de stockage et de sécurité. Du côté du ministère du Commerce extérieur, il a été rappelé que l'Algérie multiplie les initiatives pour soutenir les exportations hors hydrocarbures vers l'Afrique. L'accent est mis sur l'accompagnement des opérateurs économiques et l'amélioration de leur compétitivité. Les responsables ont également souligné l'importance du dialogue permanent avec les exportateurs afin de lever les obstacles et faciliter leur accès aux marchés internationaux. Selon les analyses des organisations internationales, le commerce intra-africain dispose d'un potentiel de croissance important dans les années à venir, une opportunité que

les opérateurs algériens sont appelés à saisir davantage. Le ministère des Affaires étrangères a, de son côté, présenté sa stratégie de diplomatie économique visant à soutenir les entreprises nationales à l'international, en particulier en Afrique. Cette stratégie repose sur la création de structures dédiées à l'information économique, le renforcement de la présence diplomatique économique et la formation de cadres spécialisés dans l'accompagnement des opérateurs. Les opérateurs économiques, pour leur part, ont salué les efforts engagés, tout en appelant à la mise en place de représentations et de bureaux de liaison dans plusieurs pays africains, afin de mieux accompagner leur implantation et renforcer leur présence sur les marchés du continent. **R. E.**

L'EXPRESS



Quotidien national
d'information édité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zoulouache,
Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
Tél./Fax : 028 26 99 24
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :
NOURDINE BRAHMI
DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
KABAH YUCEF KABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constanline@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou
tout autre document et illustration
adressés ou remis à la Rédaction ne
sont pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'une réclamation.

ŒUVRANT À LA MISE EN PLACE D'UN PARTENARIAT
COUVRANT PLUSIEURS SECTEURS

Alger- N'Djamena : la voie de l'intégration africaine

La concertation politique et le renforcement des relations économiques algéro-tchadiennes étaient au centre des discussions bilatérales, dans le cadre de la commission mixte gouvernementale et du Conseil d'affaires bilatéral, visant notamment à concrétiser une intégration économique et commerciale entre les deux pays. Cela concerne plusieurs secteurs, dont l'énergie, l'industrie, l'agroalimentaire et le secteur pharmaceutique.

PAR MAHREZ Z

Les travaux de la 4e session de la Commission gouvernementale mixte algéro-tchadienne ont débuté hier à Alger, sous la coprésidence du ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, et du ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et des Tchadiens de l'étranger de la République du Tchad, Abdallah Saber Fadl. Parallèlement à la commission mixte, le volet économique a été abordé dans le cadre de la première session du Conseil d'affaires algéro-tchadien, tenue lundi 20 avril entre les opérateurs économiques des deux pays. Cette session s'est déroulée sous la présidence du ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, au siège du ministère, en compagnie de son homologue, le ministre tchadien du Commerce et de l'Industrie, Mathieu Guibolo Fanga. À cette occasion, Kamel Rezig a indiqué que le Conseil d'affaires constituait une étape importante dans le processus de renforcement de la coopération économique entre l'Algérie et le Tchad, conformément à la volonté politique des dirigeants des deux pays, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et le président de la République du Tchad, Mahamat Idriss Déby Itno. Dans ce contexte, il a souligné l'importance stratégique que l'Algérie accorde au renforcement de son ouverture économique vers l'Afrique, affirmant que le Tchad est un partenaire clé dans cette orientation, notamment à travers les efforts visant à développer la liaison aérienne entre Alger et N'Djamena, ainsi que l'activation de la route transsaharienne (Alger-Lagos), appelée à faciliter la circulation des biens et des personnes et à renforcer le



commerce intra-africain. Pour sa part, le ministre tchadien du Commerce et de l'Industrie a salué la tenue de la première session du Conseil d'affaires, qu'il a qualifiée de pas important dans le renforcement de la coopération économique entre les deux pays, affirmant que son pays dispose d'importantes richesses et d'un potentiel économique offrant de réelles opportunités d'investissement et de partenariat. Lors d'une entrevue entre les deux ministres, en marge des travaux du Conseil d'affaires, les deux parties ont évoqué la possibilité d'organiser une foire des produits algériens en République du Tchad, afin de mieux faire connaître les capacités de production nationale. Dans le secteur de l'industrie pharmaceutique, le directeur général du groupe Saïdal, Mourad Belkhef, a reçu une délégation d'hommes d'affaires tchadiens opérant dans le domaine, avec laquelle il a examiné les moyens de renforcer les relations de partenariat entre les deux pays, notamment les perspectives d'exportation des produits pharmaceutiques

de Saïdal vers le marché tchadien. Par ailleurs, le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a eu hier à Alger des entretiens avec son homologue tchadien, Abdoulaye Sabre Fadoul, peu avant de coprésider les travaux de la 4e session de la Commission mixte gouvernementale algéro-tchadienne, selon un communiqué du ministère. À cette occasion, les deux ministres ont passé en revue les différentes dimensions des relations de fraternité et de coopération entre l'Algérie et le Tchad, ainsi que les perspectives de leur promotion à des niveaux supérieurs, conformément aux orientations des dirigeants des deux pays, Abdelmadjid Tebboune et Mahamat Idriss Déby Itno. Les deux parties ont également examiné plusieurs questions d'intérêt commun, notamment la situation dans leur voisinage immédiat dans la région sahélo-saharienne, les développements au Moyen-Orient, ainsi que les dernières évolutions de la question palestinienne. ■

AVEC 50.000 EMPLOIS ATTENDUS D'ICI 2030

Le renouvelable devient un moteur de développement

Dans le domaine des énergies renouvelables, près de 50.000 emplois pourraient être créés d'ici 2030 en Algérie, selon le directeur général du Green Energy Cluster Algeria, Boukhalfa Yaici, intervenant mardi à la télévision algérienne. Pour lui, l'énergie jouera un rôle central dans les années à venir, mais le défi ne se limite pas à la production d'électricité verte. « Le véritable enjeu n'est pas seulement de produire de l'électricité propre, mais de la rendre compétitive », souligne-t-il. Il s'agit, selon lui, de parvenir à proposer une énergie à un prix accessible tout en assurant sa viabilité économique. Cette transition dépasse le seul secteur énergétique et touche également l'industrie, l'investissement et l'emploi. Elle implique, de fait, une transformation globale du modèle écono-

mique, appelé à évoluer en profondeur. Selon Boukhalfa Yaici, la dynamique est déjà engagée au niveau des pouvoirs publics, avec une orientation claire vers la mise en œuvre de projets structurants. Il appelle néanmoins l'ensemble des acteurs économiques à s'inscrire dans cette démarche, d'autant que la demande mondiale en énergies propres connaît une forte croissance. Dans ce contexte, l'Algérie dispose d'une opportunité stratégique pour amorcer son passage d'un modèle fondé sur les énergies fossiles vers un système plus durable. Deux axes majeurs se dégagent : les « électrons verts », issus de l'électricité renouvelable, et les « molécules vertes », notamment l'hydrogène vert, considéré comme le carburant du futur. Le pays dispose d'atouts importants, notamment un fort ensoleillement, un vaste territoire et une proximité géographique avec l'Europe. Toutefois, le développement de cette filière nécessite des investissements conséquents et des infrastructures adaptées. Le responsable souligne également un déséquilibre dans les réseaux électriques, plus développés au nord qu'au sud, ce qui constitue un défi pour le transport de l'électricité verte. À l'inverse, les infrastructures gazières existantes pourraient représenter un avantage pour l'exportation de l'hydrogène vert. Il évoque des estimations faisant état d'un potentiel de 60 gigawatts, nécessitant environ 50 milliards de dollars d'investissements, ce qui témoigne de l'ampleur des en-

jeux. La chaîne de valeur repose d'abord sur la production solaire, suivie de la transformation en électricité, puis en hydrogène vert à partir de l'eau, avant sa valorisation dans différents secteurs industriels. À l'échelle internationale, la tendance est au recul de la dépendance aux énergies fossiles, notamment après les récentes crises énergétiques. Dans ce contexte, des pays comme l'Algérie disposent d'une carte importante à jouer, à condition de structurer efficacement le marché et d'attirer les investissements nécessaires. L'Algérie mise également sur ses ressources humaines pour accompagner cette transformation. Selon Yacine Salhi, enseignant à l'université de Bab Ezzouar, le pays dispose d'un fort potentiel en énergies solaire et éolienne, figurant parmi les mieux dotés au monde. Mais au-delà des ressources naturelles, la force du pays réside aussi dans son capital humain. Les universités algériennes constituent un vivier important de compétences, impliquées dans les échanges internationaux et les programmes de recherche liés aux énergies renouvelables. Des formations spécialisées, notamment en hydrogène vert, sont déjà en cours de développement afin de préparer les compétences nécessaires à cette transition. L'objectif, selon les experts, est de renforcer la formation et la recherche afin d'accompagner efficacement l'évolution du secteur et de positionner l'Algérie comme un acteur majeur des énergies renouvelables en Afrique. **R. E.**

Le président Tebboune reçoit le secrétaire exécutif de l'OLACDE

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, le secrétaire exécutif de l'Organisation latino-américaine et caribéenne de l'énergie (OLACDE), Andrés Rebolledo Smitmans. Le secrétaire exécutif de l'OLACDE effectue une visite de travail de deux jours en Algérie, à l'invitation du ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab.

Éditorial L'EXPRESS

ALGER AFFIRME SA VOCATION AFRICAINNE

PAR MAHDI B

La tenue, hier à Alger, de la 4e session de la Commission mixte gouvernementale algéro-tchadienne, accompagnée de rencontres bilatérales entre les ministres des deux pays, confirme l'orientation africaine de la politique extérieure de l'Algérie. Sans être nouvelle, cette dynamique s'inscrit dans une continuité historique, Alger ayant toujours été active au sein des processus politiques et économiques, d'abord de l'ex-OUA, puis de l'actuelle Union africaine. L'Algérie a, de longue date, joué un rôle diplomatique en faveur du règlement des conflits en Afrique, privilégiant le dialogue et la concertation comme outils de résolution des différends entre pays frères. Aujourd'hui, cette approche se traduit par la volonté de bâtir des passerelles de coopération économique, énergétique, industrielle, culturelle et scientifique avec ses partenaires africains, notamment au Sahel. Dans cette perspective, le Tchad occupe une place particulière. Les relations entre Alger et N'Djamena s'inscrivent dans une dynamique de partenariat en construction, appelée à couvrir plusieurs secteurs de coopération mutuellement bénéfiques. La visite à Alger, en septembre 2025, du président tchadien Mahamat Idriss Déby Itno, reçu par le président Abdelmadjid Tebboune à l'occasion de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025), a constitué un moment fort dans le renforcement des relations bilatérales. Ce rapprochement s'est poursuivi avec la tenue à N'Djamena, en janvier dernier, d'un séminaire consacré aux hydrocarbures, SEMIATCHAD 2026, auquel a pris part le groupe Sonatrach, en présence du ministre Mohamed Arkab. Ces échanges illustrent la solidité croissante de la coopération algéro-tchadienne, appelée à s'élargir à l'ensemble des secteurs, y compris la sécurité. Lors de cette 4e session de la commission mixte, les deux parties ont examiné plusieurs dossiers liés à la coopération économique et industrielle, ainsi que les moyens de renforcer le partenariat, de promouvoir l'investissement et de faciliter les échanges commerciaux. Une attention particulière a été accordée à l'élargissement de l'intégration économique entre les deux pays. Le constat est partagé : les échanges commerciaux restent en deçà des potentialités, malgré la proximité géographique. D'où la nécessité de renforcer les partenariats entre entreprises algériennes et tchadiennes. Dans ce cadre, la coopération énergétique apparaît comme un axe central, avec une volonté affichée du Tchad de bénéficier de l'expertise algérienne dans les domaines de l'exploration, de la production et du transport des hydrocarbures. Entre Alger et N'Djamena, une nouvelle dynamique de coopération et de partenariat stratégique est désormais engagée.

Encadré ouvert Attaf reçoit le secrétaire exécutif de l'OLACDE

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, a reçu, hier à Alger, le secrétaire exécutif de l'Organisation latino-américaine de l'énergie (OLACDE), Andrés Rebolledo Smitmans, en visite officielle en Algérie. Selon un communiqué du ministère, cette rencontre a permis de faire le point sur l'état de la coopération entre l'Algérie et cette organisation régionale, au sein de laquelle le pays bénéficie du statut d'observateur permanent. Les deux parties ont également examiné les perspectives de renforcement de ce partenariat, en adéquation avec les potentialités et les expertises dont disposent l'Algérie et ses partenaires en Amérique latine et dans les Caraïbes. Les échanges ont porté aussi bien sur les ressources énergétiques conventionnelles que sur le développement des énergies renouvelables, un axe de plus en plus stratégique dans le contexte actuel de transition énergétique. Par ailleurs, les deux responsables ont échangé leurs vues sur les évolutions des marchés énergétiques mondiaux et ont évoqué les moyens de consolider la coopération Sud-Sud, notamment à travers le renforcement de la coordination dans les fora internationaux dédiés aux questions énergétiques.

Rencontre jeudi avec le Crea Le Medef en éclaireur

La venue en Algérie d'une délégation du Medef semble désormais imminente. Prévue de longue date dans le sillage des échanges économiques entre la France et l'Algérie, cette visite devrait se concrétiser dans les prochains jours, marquant une nouvelle étape dans la reprise du dialogue entre milieux d'affaires des deux pays. Conduite par son président, Patrick Martin, la délégation patronale française prévoit une série de rencontres avec des responsables économiques algériens, au premier rang desquels le Conseil du renouveau économique algérien (Crea). L'objectif affiché est de rétablir des passerelles de coopération après une période de relative mise en retrait, et d'explorer de nouvelles pistes de partenariat. Cette séquence s'inscrit dans la continuité des échanges engagés ces derniers mois, notamment à l'occasion du conseil d'affaires bilatéral tenu à Paris en février. Les discussions avaient alors mis en lumière le potentiel du marché algérien, considéré comme stratégique dans plusieurs secteurs clés, allant de l'énergie aux infrastructures, en passant par l'industrie, l'agroalimentaire et les services liés à la transformation numérique. Au-delà des opportunités économiques, cette visite intervient dans un contexte marqué par des signaux prudents de détente entre Alger et Paris. Si les relations politiques restent encore fragiles, les acteurs économiques semblent vouloir jouer un rôle moteur pour relancer la dynamique bilatérale. Le pari est de s'appuyer sur des projets concrets et des intérêts partagés pour recréer un climat de confiance durable. Dans cette optique, le déplacement du Medef pourrait servir de catalyseur, en favorisant une meilleure lisibilité des conditions d'investissement et en facilitant les contacts entre entreprises. Une démarche qui traduit la volonté de redonner de l'élan à une relation économique longtemps dense, mais récemment mise à l'épreuve. **R. E.**

IRAN-ÉTATS-UNIS

La paix s'éloigne, la tension monte

Le fragile cessez-le-feu entre Washington et Téhéran semble s'effondrer sous nos yeux, suscitant des craintes d'une escalade rapide dans un Moyen-Orient déjà marqué par de fortes tensions. Alors que les négociations de paix, organisées à Islamabad sous l'égide du Pakistan, n'ont pas dépassé leur première phase, Téhéran a quitté la table des discussions, dénonçant des violations supposées de la part des Américains.

PAR BOUALEM B.

La télévision d'État iranienne a balayé les rumeurs d'une reprise des pourparlers, affirmant catégoriquement qu'aucune négociation ne pouvait avoir lieu sous la menace. De son côté, Donald Trump, toujours affirmé et imprévisible, a déclaré lors d'une interview à CNBC que les États-Unis « mènent la danse » et qu'un « excellent accord » est à portée de main. Mais ces prises de position masquent un affrontement diplomatique et stratégique de plus en plus tendu. Le blocus naval imposé par les États-Unis pèse lourdement sur l'économie iranienne, tandis que Téhéran agite la menace de la fermeture du détroit d'Ormuz, point névralgique par lequel transite près d'un cinquième des exportations mondiales de pétrole et de gaz. La tension a franchi un nouveau seuil avec la saisie, dimanche dernier, d'un cargo iranien par la marine américaine. Washington justifie cette opération en affirmant que le navire violait les mesures de blocus mises en place en réponse à la fermeture d'Ormuz par Téhéran depuis le 28 février. Les répercussions économiques de cet affrontement sont déjà visibles. Le prix du Brent, bien qu'en légère baisse depuis l'annonce du cessez-le-feu, reste autour de 95 dollars, soit une hausse d'environ 40 % par rapport au début du mois de février. Donald Trump ne cache pas ses intentions. Sur Truth Social, il affirme que le blocus nuit gravement à l'économie iranienne, estimant à 500 millions de dollars par jour les pertes infligées à Téhéran. Il conditionne toute levée des



restrictions à la réouverture immédiate et totale du détroit d'Ormuz. De son côté, l'Iran dénonce un chantage. Mohammad Bagher Ghalibaf, président du Parlement iranien, résume la position de Téhéran en évoquant un choix imposé par Washington, celui de capituler ou de s'exposer à une nouvelle spirale de guerre. En réponse, les Gardiens de la révolution ont promis de riposter à toute attaque et évoquent même des « surprises » en cas de reprise des hostilités. Face à cette montée des tensions, les États-Unis mobilisent leurs principaux émissaires diplo-

matiques. JD Vance est attendu mercredi matin à Islamabad, accompagné de Steve Witkoff et Jared Kushner. Mais Donald Trump a fermé la porte à toute prolongation de la trêve, accusant Téhéran de violations répétées, sans toutefois en apporter de preuves publiques. Cette impasse dépasse largement le cadre bilatéral. Une reprise des hostilités provoquerait une onde de choc sur l'économie mondiale, raviverait les tensions géopolitiques de Bagdad à Beyrouth et accentuerait les pressions inflationnistes à l'échelle internationale. Si Washington semble

miser sur une stratégie de pression économique maximale, l'Iran, fort de son expérience face aux sanctions, joue la carte de la résilience et de la patience stratégique. Au-delà des stratégies antagonistes, cette crise met en lumière une difficulté majeure de la diplomatie contemporaine : négocier tout en affichant ouvertement des rapports de force. Le monde retient son souffle. Ce mercredi pourrait ouvrir la voie à un compromis inattendu ou marquer le début d'un nouveau cycle de confrontation aux conséquences incertaines. ■

RENFORÇANT LE DIALOGUE ÉNERGÉTIQUE SUD-SUD

Alger élargit la coopération avec l'OLACDE

Le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a reçu, hier au siège du ministère, le secrétaire exécutif de l'Organisation latino-américaine de l'énergie (OLACDE), Andrés Rebolledo Smitmans, en visite de travail en Algérie. Ont pris part à cette rencontre le PDG du groupe Sonatrach, Noureddine Daoudi, le président de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures, Samir Bekhti, ainsi que le président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures, Amine Remini, en présence de cadres du ministère. Les deux parties ont passé en revue les relations de coopération entre l'Algérie et l'OLACDE, renforcées depuis l'adhésion de l'Algérie en tant que membre observateur le 9 juillet 2001, puis l'obtention du statut d'observateur permanent en 2018. Elles ont exprimé leur volonté d'élever ce partenariat à un niveau supérieur, notamment dans l'industrie pétrolière et gazière, à travers le développement de partenariats techniques et l'échange d'expertises, en particulier dans les domaines de l'exploration, de la production, de la valorisation des ressources, de la formation ainsi que de la recherche et développement. La rencontre a également permis un échange de



vues sur les évolutions des marchés mondiaux du pétrole et du gaz, dans un contexte de mutations du secteur. Les participants ont souligné l'importance de renforcer la coordination et la concertation entre pays producteurs afin de garantir la sécurité des approvisionnements et la stabilité des marchés internationaux. À cette occasion, le ministre d'État a réaffirmé l'engagement de

l'Algérie en faveur du dialogue et de la coopération internationale, en particulier dans le cadre de la coopération Sud-Sud, pour faire face aux défis actuels du secteur des hydrocarbures. Il a insisté sur la nécessité d'adopter des approches équilibrées, tenant compte des spécificités des pays en développement, et de promouvoir une transition énergétique juste et durable, sans

compromettre la sécurité énergétique. Les perspectives de coopération entre l'Algérie et les pays membres de l'organisation ont également été abordées, notamment dans les domaines de l'investissement dans le secteur des hydrocarbures, du développement des chaînes de valeur liées à l'industrie pétrolière et gazière, ainsi que du renforcement des capacités humaines à travers des programmes de formation et de transfert de technologie. De son côté, le secrétaire exécutif de l'OLACDE a salué le rôle de l'Algérie dans le secteur des hydrocarbures, mettant en avant son expertise et son statut de partenaire fiable, tout en appréciant son soutien constant aux objectifs de l'organisation, notamment en matière de développement des ressources humaines et de promotion de la recherche et de l'innovation. Les discussions ont été sanctionnées par la signature d'une feuille de route de coopération entre l'Algérie et l'OLACDE, visant à établir un cadre opérationnel pour le renforcement du partenariat, à travers le lancement de projets conjoints et de programmes d'échange d'expertises, contribuant ainsi à la réalisation du développement durable et au renforcement de l'intégration énergétique entre les deux parties. **Y. R.**

RÉUSSITE DE LA TRANSITION NUMÉRIQUE

Plaidoyer pour le renforcement de l'action collective

« Aujourd'hui, le numérique est devenu un levier de souveraineté, un facteur clé de compétitivité et un accélérateur de croissance. La question n'est plus dans la transformation, mais plutôt à réussir cette transformation ensemble, car la responsabilité des acteurs de l'écosystème numérique est collective. Et c'est la qualité de cette collaboration qui fera la différence », estime le GAAN.

PAR MERIEM KACI

L'ICT Africa Summit 2026 a ouvert ses portes hier au Palais des expositions, Pins Maritimes à Alger. Cet événement de trois jours met en lumière les enjeux les plus sensibles, tel que la maîtrise de donnée, l'infrastructure souveraine, la cybersécurité, la chaîne d'approvisionnement technologique et dépendances structurelles vis-à-vis des géants étrangers. Selon Madjid Imadalou, co-organisateur du salon, l'ICT Africa summit à « une dimension et une réputation continentale. « L'ambition est de créer une véritable plateforme d'échange, que le salon d'Alger soit un hub régional »

Le pays a construit des infrastructures de base très modernes, le pays se positionne clairement en tant que leader. Il s'agit maintenant de rassembler les pays africains, de faire converger les efforts vers la concrétisation de la souveraineté numérique continentale ». En plus d'une centaine d'entreprises, publique et privée, le salon voit cette année la participation de plus de 50 start-up, « lancées pour la plupart par des jeunes porteurs de projets ». Les dispositions prises par l'Etat favorisent l'innovation, la loi de finance 2026 impose aux entreprises de consacrer 1 % de leur recette au financement des startups et projets d'open innovation.

Les acteurs du numériques sont en mesure de fournir des services de stockage et la sauvegarde des données pour les opérateurs africains, indique M. Imadalou. L'Algérie, poursuit le commissaire du salon, peut étendre ses réseaux de fibre optique

aux pays limitrophes. « Comme nous construisons des routes et des pipelines, il est aussi possible de réaliser en parallèle des voies pour le transport des données », renchérit M. Imadalou.

Un enjeu transversal

A l'ouverture du salon, le Groupement des acteurs algérien du numérique (GAAN), a salué la « forte présence » des décideurs, des institutions, des startups et de tous les experts à ce sommet est « un signal fort d'un écosystème en mouvement, structuré, conscient de l'enjeu qui l'attend, le DSI (directeur des systèmes d'information) et le RSSI (responsable de la sécurité des systèmes d'information) au cœur de la transformation », indique son président El Hachemi Benali.

Pour lui, le DSI et le RSSI aujourd'hui n'est plus uniquement un expert technique, mais « acteur stratégique, un facilitateur de transformation, et un pont entre la technologie et les enjeux du métier ». Les décisions technologiques qu'ils prônent engagent directement la performance, la résilience et la compétitivité de nos organisations, ajoute le président du GAAN.

« Aujourd'hui, le numérique est devenu un levier de souveraineté, un facteur clé de compétitivité et un accélérateur de croissance. La question n'est plus dans la transformation, mais plutôt à réussir cette transformation ensemble, car notre responsabilité est collective », a-t-il dit. Selon lui, la réussite de cette transformation ne dépend pas d'un acteur unique, mais de l'équilibre entre institutions, entreprises, start-

ups, experts et organisations professionnelles. Il est convaincu que la qualité de cette synergie sera le véritable facteur de différenciation.

Plus qu'un simple représentant, le GAAN s'affirme comme un partenaire engagé au service de l'écosystème numérique. S'adressant aux décideurs, l'organisation souligne que les compétences et les expertises sont déjà mobilisées pour accompagner les projets structurants. Le GAAN, aux côtés de l'ensemble des entreprises du secteur, se tient prêt à partager son expérience et à agir concrètement. Face aux organisations patronales, il rappelle que la transformation numérique est un « enjeu transversal : elle impacte chaque secteur, chaque entreprise et répond aux attentes quotidiennes des citoyens ».

Les acteurs du numérique, dans leur complémentarité, disposent des compétences nécessaires pour accompagner des projets de transformation dans tous les secteurs. Le GAAN, en tant que composante de cet écosystème, souhaite contribuer dans cette dynamique en facilitant les synergies et en rapprochant les besoins des capacités.

Pour M. Benali, l'ICT Africa Summit constitue une opportunité stratégique pour les acteurs du numérique de se connecter et de bâtir ensemble l'avenir. S'il reconnaît la complexité des défis actuels, il y voit avant tout une occasion unique de structurer un écosystème solide. « Votre vision doit être collective », insiste-t-il, rappelant que la technologie ne transforme pas un pays à elle seule. Selon lui, le succès réside dans la capacité de chacun à collaborer. « Nous avons les talents et l'énergie, il nous faut



désormais transformer cet élan en une action collective coordonnée et basée sur la confiance ». A ses yeux, « ce n'est pas la technologie seule qui transforme un pays, mais la capacité de ces acteurs à travailler ensemble. Nous avons les talents, les compétences, l'énergie. Nous devons maintenant renforcer la coordination, la confiance et l'action collective.

De son côté, le PDG du Groupe Algérie Télécom Hicham Andaloussi estime que pour sa part que « le numérique n'est plus une simple option de modernisation. Il constitue un levier stratégique de souveraineté, de compétitivité économique et de progrès social ». C'est dans cette vision que le groupe Algérie Télécom oeuvre à travers l'ensemble ses filiales à renforcer la connectivité nationale et internationale, pour rapprocher les citoyens, les entreprises et les institutions de chaque opportunité offerte par la technologie. M. Andaloussi a cité le déploiement de 300 000 km de fibres backbone, la connexion de 6,4 millions de foyers, dont 3,3 millions connectés en très haut débit sous la technologie de la TTH. Il en est de même pour la modernisation des réseaux mobiles,

avec la 4G qui couvre 92% de la population et la 4G+, qui couvre 80% de la population, et le lancement fin 2025 de la 5G.

Il a également évoqué la couverture des territoires très enclavés grâce aux technologies satellitaires, par la filiale Algérie Télécom Satellite, qui offre de la téléphonie, de la connectivité et soutient toutes les activités avec des offres IoT. « Tous ces efforts ont un seul but, un très haut débit, une souveraineté pour tout et pour tous », explique le pdg d'Algérie télécom.

Estimant que l'Afrique dispose d'un potentiel exceptionnel porté par le capital humain, des marchés dynamiques et une volonté affirmée d'accélérer sa transition numérique. « Il nous appartient collectivement, aujourd'hui, de transformer ce potentiel en réussite concrète par l'investissement, l'innovation mais surtout la coopération ». L'ICT Africa Summit constitue, à cet égard, un levier stratégique pour forger des partenariats durables et concevoir les solutions de demain, conclut M. Andaloussi qui réitère la « disponibilité » d'Algérie Télécom à contribuer activement à cette dynamique en Algérie comme en Afrique. ■

IL A INSTALLÉ LA COMMISSION NATIONALE DE LUTTE CONTRE LES GANGS DE QUARTIER

Sayoud prend le taureau par les cornes

Le ministre de l'Intérieur, des collectivités locales et des transports, Saïd Sayoud, a procédé, lundi à l'installation officielle des membres de la Commission nationale de prévention et de lutte contre les gangs de quartier, a indiqué un communiqué du ministère. Selon la même source, cette initiative reflète la ferme détermination de l'État à endiguer un phénomène qui menace la sécurité des citoyens et la tranquillité des quartiers.

En présence des représentants des secteurs sécuritaire et ministériel, la cérémonie d'installation de cette commission marque le coup d'envoi de son mandat 2026-2029. « Cette installation ne relève pas de la routine administrative. Elle incarne un nouveau départ pour une démarche nationale décisive face à un danger bien réel », a indiqué le ministre, dans son allocution prononcée à l'occasion.

Le ministre a ainsi réaffirmé que la prévention



demeure l'option stratégique, dans le cadre d'une approche intégrée conjuguant sensibilisation et répression.

Saluant le travail accompli dans ce cadre par les services de sécurité, il a exprimé son « appréciation et sa reconnaissance pour leurs efforts continus en faveur de la protection des citoyens et de leurs biens ». Le ministre s'est étalé, par la suite, sur la vision du président de la République, expliquant qu'il s'agit d'une ap-

proche globale, à travers l'adoption d'un cadre juridique spécifique et la mise en place de mécanismes adaptés, avec une commission nationale au niveau central et des commissions locales au niveau des wilayas.

La Commission nationale aura pour mission d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie nationale exhaustive fondée sur un diagnostic précis du phénomène des gangs de quartiers. Ses actions concernent plusieurs espaces prioritaires, tels que le milieu scolaire, les quartiers sensibles, les maisons de jeunes, les mosquées, mais aussi l'espace numérique, où les dérives violentes se développent rapidement. Le ministre a particulièrement insisté sur l'importance des mécanismes de prévention, de sensibilisation et d'alerte précoce. Il a encouragé l'usage actif des réseaux sociaux, pour diffuser un discours préventif adapté aux préoccupations des jeunes, afin de réduire les comportements déviants. ■

Enseignement supérieur Baddari reçoit son homologue tchadien

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a reçu, hier à Alger, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle de la République du Tchad, Sitack Yombatina Béni, indique un communiqué du ministère.

La rencontre a porté sur les moyens de consolider les relations bilatérales dans le domaine de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, précise la même source. A cette occasion, M. Sitack Yombatina Béni a exprimé « sa volonté de tirer profit de l'expérience pionnière du ministère algérien de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique en matière de numérisation et de valorisation des résultats de la recherche », ajoute le communiqué.

Au terme de la rencontre, les deux ministres ont échangé leurs dernières publications intitulées « Exploration de quelques enjeux contemporains », et « Droit de l'environnement et représentations culturelles africaines », conclut le communiqué.

EXTENSION DU PORT PHOSPHATIER D'ANNABA

Djellaoui insiste sur le respect du délai de réalisation du projet

FATIHA AMALOU.

« Conformément aux instructions et directives du Président de la République lors de la réunion du Conseil des ministres du 19 avril 2026, le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, M. Abdelkader Djellaoui, a présidé une séance de travail au siège du ministère consacrée au projet d'extension du port phosphatier d'Annaba. Étaient présents à cette séance de hauts fonctionnaires du ministère, le directeur général de l'Agence nationale pour la construction portuaire et des représentants du consortium d'entreprises de construction nationales et chinoises», indique le ministère dans un communiqué publié sur sa page officielle facebook. L'ordre du jour de cette réunion portait sur les points clés relatifs au projet du quai minéralier dans le cadre de l'extension du port phosphaté d'Annaba. Au cours de cette séance, le ministre a donné plusieurs instructions. Concernant le quai minéralier, le ministre a insisté sur le respect des délais fixés pour la livraison de ce projet au port phosphaté d'Annaba et de garantir son opéra-

tionnalité, avec les équipements nécessaires, dans les délais fixés par le Président de la République. Concernant le dragage portuaire, il est nécessaire de renforcer et d'améliorer le partenariat avec le partenaire chinois en préparant la création d'une société algéro-chinoise conjointe chargée de réaliser les travaux de dragage des ports nationaux, ce qui permettra d'augmenter la profondeur des postes d'amarrage et des bassins portuaires et d'assurer leur aptitude à une exploitation optimale. Pour le ministre des travaux publics, cette infrastructure de base «constitue la pierre angulaire de la stratégie de diversification de l'économie nationale», avant d'insister sur «la nécessité de mobiliser les ressources nécessaires et de réunir tous les moyens humains et matériels», ainsi que sur la mise en place d'un système de travail en continu pour garantir la continuité des chantiers, de jour comme de nuit. Le chef de l'État a donné, lors du dernier conseil des ministres, des directives claires, en vue du parachèvement et de l'entrée en activité de cet important projet, en chargeant officiellement le nouveau ministre du secteur minier «d'œuvrer à faire atteindre au pays la phase du passage effectif à l'export de phosphate dès le mois de mars 2027 comme échéance maximale». Notons que l'ex-

Le ministre des travaux publics et des infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, donne des instructions fermes concernant le respect du délai de réalisation du projet d'extension du port phosphatier d'Annaba.



tension du port phosphatier d'Annaba est un projet stratégique majeur pour l'Algérie, agissant comme le poumon logistique du projet de phosphate intégré (PPI). Elle vise à booster les exportations hors hydrocarbures en augmentant la capacité d'exportation de 3 à plus de 7 millions de tonnes de phosphate et dérivés par an. Ce projet est crucial pour la diversification économique, reliant l'extraction minière à Tébessa au marché international. Il prévoit la construction d'un nouveau quai minéralier de 1 600 m avec 16 m de tirant d'eau, permettant d'accueillir des navires de gros tonnage

(vraquiers). La modernisation, qui inclut l'extension du brise-lames de 1 400 m, permettra de réduire les coûts logistiques et de renforcer la compétitivité du produit algérien. Le projet devrait stimuler la création d'emplois et soutenir le développement économique de la région Est du pays. Il s'intègre dans le mégaprojet de phosphate intégré qui inclut l'extraction à Bled El Hadba (Tébessa) et la transformation à Souk Ahras et Skikda. L'achèvement des travaux est prévu pour fin 2026, consolidant ainsi la position de l'Algérie sur le marché mondial des engrais.

FORUM ONUSIEN SUR LE FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT

Le ministre des Finances prend part à l'événement

Le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, prend part, à partir de lundi, au siège des Nations unies à New York, aux travaux du forum du Conseil économique et social consacré au suivi du financement du développement, au titre de l'exercice 2026, selon l'APS. Ce forum, prévu jusqu'au 24 avril courant, a été ouvert lundi par le Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, la présidente de l'Assemblée générale des Nations unies, Annalena Baerbock, et le président du Conseil économique et social, Lok Bahadur Thapa, qui ont convenu d'œuvrer à la mise en œuvre des conclusions de «l'engagement de Séville», adopté par les chefs d'État et de gouvernement en

juin dernier. Ont pris part à la séance d'ouverture, le directeur général adjoint du Fonds monétaire international (FMI), Nigel Clarke, ainsi que le directeur général et directeur des connaissances du Groupe de la Banque mondiale (BM), Pascal Donohoe, qui ont passé en revue les efforts que déploient leurs deux institutions pour accompagner les pays dans le processus de financement des projets de développement durable. De son côté, la vice-Secrétaire générale des Nations unies, Amina Mohammed, a présenté un exposé exhaustif incluant le rapport du Secrétaire général pour l'exercice 2026 sur le financement du développement durable, insistant sur la nécessité urgente de renforcer les efforts internatio-

naux, notamment dans un contexte d'instabilité économique mondiale, ayant entraîné une pression accrue en matière de développement sur les pays les plus pauvres. La hausse du coût des emprunts et la baisse des opportunités d'emploi, en parallèle des situations géopolitiques complexes au Moyen-Orient, menacent d'inverser les progrès réalisés concernant les Objectifs de développement durable (ODD), a-t-elle dit. Lors du débat général qui se poursuivra jusqu'au 24 avril, le ministre des Finances présentera une intervention sur les efforts de l'Algérie, aux plans national et international, en matière de financement du développement.

F.A.

Pour stabiliser les prix

De nouvelles mesures de soutien à la filière tomate annoncées

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine Oualid, et la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, ont présidé lundi une réunion nationale consacrée à la filière tomate. Cette réunion s'est conclue par l'adoption d'un ensemble de mesures concrètes visant à soutenir les professionnels du secteur, à garantir la disponibilité des produits et à stabiliser les prix, dans le cadre du renforcement de la sécurité alimentaire nationale. Selon un communiqué publié hier sur le site du ministère de l'Agriculture, des représentants des deux secteurs, ainsi que des producteurs et des transformateurs de 31 wilayas, et le président de la Chambre nationale d'agriculture, ont participé à cette réunion. Les discussions ont porté sur la situation actuelle du secteur, les défis auxquels il est confronté et les pistes d'amélioration de ses performances. Dans ce contexte, le ministre de l'Agriculture a affirmé que les pouvoirs publics travaillent en étroite collaboration à la mise en œuvre de plusieurs mesures. Celles-ci comprennent la préparation d'un nouveau décret exécutif visant à faciliter l'accès aux cartes

d'agriculteur et à élargir la base d'investisseurs, l'incitation des professionnels à se regrouper en coopératives agricoles pour renforcer leurs capacités de commercialisation aux niveaux national et international, et le lancement d'initiatives de production locale de semences hybrides afin de réduire les coûts de production. Ces mesures comprennent également le développement de mécanismes de financement et d'assurance adaptés aux besoins spécifiques du secteur, ainsi que la création, par l'Agence nationale de promotion des investissements, de zones industrielles dédiées à la transformation des produits agricoles sur l'ensemble du territoire. Dans son allocution d'ouverture, le ministre a salué la dynamique positive observée ces dernières années dans la filière tomate, soulignant la capacité de l'Algérie à atteindre l'autosuffisance, notamment en matière de tomates industrielles, grâce au soutien de l'État et au savoir-faire des producteurs. Il a insisté sur la nécessité de poursuivre les efforts visant à maintenir la stabilité de l'approvisionnement et du marché. De son côté, la ministre du Commerce intérieur a qualifié le secteur de la tomate de stratégique, insistant sur l'importance de le soutenir par

la régulation du marché national, l'amélioration des mécanismes de distribution, la lutte contre les pratiques illégales susceptibles d'affecter les prix et l'offre, et le renforcement de la coordination entre les différents acteurs afin de garantir la fluidité de la distribution des produits, du producteur au consommateur, dans des conditions optimales. La réunion a donné lieu à un débat ouvert entre les professionnels du secteur, qui ont soulevé des préoccupations majeures concernant les terres agricoles, l'eau d'irrigation, le financement et l'assurance, la transformation, les subventions, la pénurie de main-d'œuvre, le changement climatique, la commercialisation et les importations d'intrants. Ils ont également présenté des propositions concrètes pour améliorer la performance du secteur et renforcer sa stabilité. Les deux parties ont souligné que cette réunion s'inscrit dans une vision globale et collaborative intersectorielle visant à soutenir la filière tomate et à consolider son rôle dans la réalisation de la sécurité alimentaire nationale et la garantie de la stabilité du marché.

F.A.

Saidal

ACCUEILLE LA FUTURE GÉNÉRATION DE CHIMISTES

Dans le cadre de son engagement en faveur de la formation et du rapprochement avec le monde universitaire, le groupe Saidal a accueilli les étudiants du département de chimie de la Faculté des Sciences de l'Université M'hamed Bougara de Boumerdès sur son site de production à Dar El Beida.

« Cette visite pédagogique a offert aux futurs professionnels l'opportunité unique de confronter leurs connaissances théoriques aux exigences rigoureuses du terrain dans le domaine pharmaceutique », indique le groupe dans sa page officielle facebook.

Au programme une sensibilisation HSE (Hygiène, Sécurité, Environnement) et découverte des Bonnes Pratiques de Fabrication (BPF). Les étudiants ont également pu explorer l'ensemble de la chaîne de valeur, de la gestion des stocks au laboratoire de contrôle qualité, en passant par les unités de production. Cette initiative a permis aux étudiants de se familiariser concrètement avec les pratiques industrielles et la gestion de la qualité au sein d'un groupe pharmaceutique de référence, tout en renforçant les liens entre le monde académique et le secteur industriel.

F.A.

APPEL À CONCURRENCE «ALGERIA BID ROUND 2026»

L'ouverture des plis prévue le 26 novembre

L'ouverture des plis de l'appel à concurrence «Algeria Bid Round 2026» lancé par Alnaft, aura lieu le 26 novembre. Cet appel d'offres concerne sept zones désignées pour l'exploration d'hydrocarbures, dans le cadre d'un processus concurrentiel qui s'étend jusqu'au 26 novembre 2026.



FATIHA A.

C'est ce qu'a révélé hier le président du Comité de direction de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft), Samir Bekhti, lors de son passage à la radio chaîne 1. M. Bekhti a expliqué que cet appel d'offres cible un potentiel énergétique important. Les ressources totales des zones proposées sont estimées à environ 1,8 milliard de barils de pétrole et 8,63 milliards de mètres cubes de gaz, en plus des réserves estimées à 239 millions de barils de pétrole et 19 milliards de mètres cubes de gaz.

Il a indiqué que l'appel d'offres a été officiellement lancé le 19 avril 2026, la phase d'inscription et de préqualification se poursuivant jusqu'au 1er juin. Les entreprises recevront ensuite le dossier de données géologiques et géophysiques nécessaire à l'évaluation des projets, ce qui aboutira à l'ouverture des plis et à la séance d'évaluation le 26 novembre 2026. Selon M. Bekhti, sept blocs ont été sélectionnés parmi 24 projets présentés à des entreprises internationales lors d'une procédure de nomination lancée fin 2025, dans le cadre des préparatifs de ce cycle. Il a également souligné que l'appel à concurrence «Algeria Bid Round 2026» se caractérise par la numérisation complète de ses différentes étapes. L'inscription se fait via une pla-

teforme en ligne et les données sont accessibles virtuellement, permettant aux investisseurs d'accéder à l'information sans avoir à se déplacer. Concernant les critères de sélection, Samir Bekhti a expliqué que l'évaluation des offres reposera principalement sur les engagements techniques, à travers le nombre de puits proposés, la taille des zones sismiques et la nature des études soumises, en plus de la réussite de la phase de préqualification technique et financière, afin de garantir la sélection de partenaires capables de mobiliser des investissements et de mettre en œuvre des projets à long terme dans un secteur qui nécessite des financements considérables.

F.A.

El Hadi Temmam, DG du FGAR : «La signature des conventions avec les banques sera achevée fin avril»

Le directeur général du Fonds de garantie des crédits aux petites et moyennes entreprises (FGAR), El Hadi Temmam, a annoncé hier, lors de son passage dans l'émission «L'invité du jour» de la chaîne 3 de la radio algérienne, la finalisation imminente d'un vaste programme de conventions avec le secteur bancaire, marquant une étape importante dans le renforcement du financement des PME en Algérie. Selon lui, «la signature de ces accords devrait être achevée d'ici la fin du mois d'avril, après plusieurs mois de négociations et de mise en place.» «On a commencé le 20 décembre 2025 et on a entamé la signature de toutes les conventions avec les banques publiques jusqu'au mois de mars. Donc, il nous reste pratiquement trois ou quatre banques avec qui on va finaliser, d'ici la fin du mois d'avril», a-t-il précisé. Il révélera que «ce processus concerne un nouveau produit introduit par le FGAR, à savoir la garantie des crédits à court terme, également appelés crédits d'exploitation, destinés à soutenir la trésorerie des entreprises.» Au total, le paysage bancaire algérien compte 23 banques agréées, mais seules 14 d'entre elles sont concernées par ces conventions. «Sur les 23, ce ne sont pas toutes les banques ou établissements financiers qui sont concernés. Il y a au total 14 banques, parce qu'elles font du financement classique ou du financement islamique», a expliqué M. Temmam. À ce jour, «11 conventions ont déjà été signées, laissant trois à quatre établissements pour finaliser l'opération avant la fin du mois.» Ce

nouveau dispositif représente une évolution majeure pour le FGAR, historiquement orienté vers la garantie des crédits d'investissement. «À l'origine, le Fonds était une institution mono-produit, dédiée à l'investissement. Il fallait se redéployer et offrir de nouvelles opportunités aux banques et aux PME», a-t-il souligné, précisant que «désormais, l'institution élargit son champ d'intervention aux crédits d'exploitation, qui financent notamment l'achat de matières premières, les charges courantes et le cycle d'activité des entreprises.» Le mécanisme prévoit un plafond de crédit fixé à 50 millions de dinars, avec un taux de couverture de 70%. «Le niveau de couverture de la garantie, c'est 70%, soit 35 millions de dinars pour un crédit de 50 millions de dinars», a détaillé M. Temmam. Cette garantie vise à réduire le risque pour les banques et à faciliter l'accès au financement pour les PME, en particulier dans les phases les plus sensibles de leur développement. «Ce sera un plus pour le fonds, un plus pour la PME et un réconfort pour les banques, qui doivent couvrir leur risque à travers des garanties», a-t-il affirmé, insistant sur le rôle du FGAR comme «instrument de sécurisation», notamment «en l'absence de garanties classiques jugées suffisantes par les établissements bancaires.» Le directeur général a également mis en avant la double mission du FGAR, combinant accompagnement et garantie. «Le Fonds dispose de deux casquettes : une orientée vers la PME en termes d'accompagnement, conseil et coaching, et une autre liée à

l'offre de garantie», a-t-il expliqué. Dans certains cas, «un accord de principe peut être délivré avant même la décision de la banque, tandis que dans d'autres, le dossier est transmis par l'établissement financier pour validation.» Concernant les délais de traitement, M. Temmam a assuré qu'ils restent particulièrement courts. «La procédure de traitement ne dépasse pas 10 jours, parfois moins. Si le comité se réunit le matin, la décision est communiquée l'après-midi même», a-t-il indiqué, affirmant que ce délai s'applique principalement aux crédits d'investissement, tandis que pour les crédits d'exploitation, les dossiers doivent obligatoirement transiter par les banques. Cette exigence s'inscrit dans une volonté de responsabiliser davantage les institutions financières. «Il faut que le dossier nous parvienne de la banque, pour mettre les banques devant leur responsabilité d'accompagner la PME», a-t-il souligné, reconnaissant que «certaines réticences existent en raison du risque inhérent à la création d'entreprise.» Enfin, M. Temmam a rappelé que «la phase de démarrage reste la plus critique pour une entreprise.» «C'est dans les premières années que le besoin en fonds de roulement est le plus important, pour assurer à la fois les essais techniques et la continuité de l'activité», a-t-il expliqué. Le nouveau produit du FGAR vise précisément à répondre à cet enjeu, en consolidant l'ancrage des PME sur le marché et en favorisant leur pérennité.

F.A.

COSOB

L'augmentation de capital de «CRAPC Expertise» par appel public à l'épargne validée

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) a accordé son visa à la notice d'information relative à l'opération d'augmentation de capital de l'EPE CRAPC Expertise SPA à hauteur de 15%, par appel public à l'épargne, a indiqué l'autorité de régulation, rapporte l'APS. Cette opération porte sur l'émission de 39.000 actions nouvelles, au prix unitaire de 1.600 dinars algériens, pour un montant global de 62,4 millions de dinars, précise la même source, ajoutant que ces titres seront admis au compartiment croissance du marché des titres de capital de la Bourse d'Alger. Les actions émises, dont la date de jouissance est fixée au 1er janvier 2026, sont des titres au porteur, dématérialisés et inscrits en comptes auprès des teneurs de comptes-conservateurs. La souscription minimale est fixée à 100 actions par souscripteur. Selon le communiqué, l'intégralité des actions offertes est exclusivement réservée aux filiales économiques et aux établissements relevant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS), tandis que leur négociation sur le marché secondaire sera ouverte à toutes les catégories d'investisseurs.

Fondée en 2013, l'EPE CRAPC Expertise SPA est une filiale du Centre de recherche scientifique et technique en analyses physico-chimiques (CRAPC).

Elle active notamment dans les analyses physico-chimiques, l'expertise, l'assistance technique, la formation pratique, ainsi que la commercialisation de produits chimiques et la maintenance d'équipements scientifiques. Son capital social s'élève à 26 millions de dinars, réparti en 260.000 actions.

A travers cette levée de fonds, la société ambitionne de consolider sa position dans la commercialisation de produits chimiques destinés aux processus industriels et de lancer, à moyen terme, une unité de production locale, en vue de réduire la dépendance aux importations.

Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer le rôle des universités et des centres de recherche dans le développement économique national. Le visa accordé à CRAPC Expertise constitue le deuxième délivré par la COSOB lors de sa réunion du 15 avril 2026, après celui relatif à l'augmentation de capital de la société Ayrade SPA, conclut le communiqué.

R.E.

OUM EL-BOUAGHI

Vers la réalisation de 6 forages pour renforcer l'AEP

Les travaux de réalisation de six (6) forages destinés à renforcer l'alimentation en eau potable (AEP) des habitants de plusieurs communes de la wilaya d'Oum El Bouaghi seront lancés «courant mai prochain», a-t-on appris, lundi, auprès de la direction des ressources en eau. Le chef du service de la mobilisation des ressources en eau, Hicham Maâmeri a précisé que le financement de ces forages, prévus dans les communes de Souk Naâmane, Behir Chergui, El Amiria, Zorg et Dhalâa, sera puisé des programmes sectoriels de l'exercice 2026. Une enveloppe de 300 millions de dinars a été allouée à la réalisation, à l'équipement et au raccordement de ces forages qui amélioreront l'AEP des habitants de ces collectivités, notamment la commune de Souk Naâmane qui a bénéficié de 2 forages, selon la même source.

M. Maâmeri a souligné, d'autre part, qu'un budget de 100 millions de dinars a été alloué, au titre de la caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, à la réhabilitation et à l'équipement de 10 autres forages dans plusieurs communes, en plus de 29 millions de dinars destinés à la réalisation et à l'équipement de 2 forages dans les communes d'Aïn Babouche et de Sigus.

MILA

Plus de 19.400 livrets fonciers prêts à être délivrés

Plus de 19.408 livrets fonciers (document prouvant une propriété immobilière dans les zones cadastrées) ont été finalisés et sont prêts à être délivrés par les conservations foncières de la wilaya de Mila, a indiqué, lundi, le directeur du cadastre et de la conservation foncière (DCCF), Djamel Belaâyadhi.

Le responsable, précisant à l'APS, que 15.637 livrets fonciers ont déjà été remis à leurs bénéficiaires, a souligné que les propriétaires ne s'étant pas encore fait délivrer leurs livrets peuvent se rapprocher des conservations foncières pour récupérer leur document qui constitue un titre de propriété selon la réglementation en vigueur. Les livrets fonciers, délivrés ou non, ont été établis sur la base du cadastre général des terres situées sur le territoire de la wilaya, l'opération ayant été achevée en ce qui concerne les terres situées en milieu rural et dont la superficie totale est de 350.901 hectares, a ajouté la même source. La superficie des terres cadastrées en milieu urbain est estimée, jusqu'à fin mars 2026, à 6.348 hectares répartis sur 23 communes sur les 32 composant le territoire de la wilaya, ce qui représente 53 % de la superficie totale des terres situées en zones urbaines, a encore indiqué M. Belaâyadhi. L'opération de cadastre et d'élaboration des livrets fonciers se poursuivra jusqu'à la couverture de la superficie restante et la remise des titres de propriété à leurs bénéficiaires, a-t-on conclu.

PÔLE URBAIN «AHMED ZABANA» DE MISSERGHINE (ORAN)

Cinq nouveaux établissements scolaires

Lors d'une visite d'inspection consacrée à ces projets, le wali d'Oran, Ibrahim Ouchene, a insisté sur la nécessité d'accélérer le rythme des travaux et de respecter les délais de réalisation, avec une livraison prévue au plus tard en juillet prochain, tout en veillant au respect des normes de qualité afin de garantir un cadre éducatif adapté.



Le nouveau pôle urbain «Chahid Ahmed Zabana» à Misserghine sera renforcé, dès la prochaine rentrée

scolaire, par cinq établissements éducatifs couvrant les trois cycles d'enseignement, a-t-on appris, lundi, auprès de la Direction des équipe-

ments publics de la wilaya d'Oran. Lors d'une visite d'inspection consacrée à ces projets, le wali d'Oran, Ibrahim Ouchene, a insisté sur la nécessité d'accélérer le rythme des travaux et de respecter les délais de réalisation, avec une livraison prévue au plus tard en juillet prochain, tout en veillant au respect des normes de qualité afin de garantir un cadre éducatif adapté. Le taux d'avancement des travaux varie entre 45 p.c et 80 p.c. Ces projets comprennent la réalisation de deux écoles primaires, dont une située dans le quartier des 6.650 logements «AADL», ainsi que deux collèges d'enseignement moyen. Dans ce cadre, le wali a également insisté sur le respect strict des normes techniques en vigueur et des standards de construction des établissements scolaires, afin d'assurer des conditions de scolarisation sûres et confortables pour les élèves. Il a en outre inspecté le projet de réalisation d'un lycée d'une capacité de 1.000 places pédagogiques, situé au niveau du site des 38.000 logements «AADL», en soulignant la nécessité de livrer ce projet dans les délais fixés, au plus tard fin juin. Ces nouvelles infrastructures éducatives devraient permettre de réduire la pression sur les établissements existants dans ce pôle urbain en pleine expansion démographique, tout en améliorant les conditions de scolarisation. A noter que le secteur de l'éducation dans la wilaya d'Oran a été renforcé durant l'année scolaire en cours par 18 nouveaux établissements, dont 12 groupes scolaires, 4 CEM et 2 lycées, en plus de 75 classes d'extension, ainsi que des infrastructures sportives et 54 cantines scolaires.

Par ailleurs, 438 écoles primaires ont été progressivement équipées de tablettes électroniques interactives au cours de l'année scolaire.

BORDJ BOU ARRERIDJ

4,3 milliards de dinars pour le renforcement du réseau routier communal

Une enveloppe de 4,3 milliards de dinars a été allouée au renforcement du réseau routier dans 12 communes de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, a déclaré, lundi, la directrice des Travaux publics, Naima Kouici.

La responsable a indiqué, à l'APS, que ce programme, inscrit dans le cadre de la caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales, «vise notamment à améliorer les conditions de

déplacement et à désenclaver les zones accusant un déficit en matière d'infrastructures de base, contribuant ainsi à faciliter la circulation automobile, à renforcer la connexion entre les agglomérations et à soutenir le développement local tout en améliorant le cadre de vie des citoyens". Mme Kouici a fait part, à ce propos, d'opérations de revêtement de routes, effectuées par sections d'un à deux kilomètres, dans la commune du chef-lieu de wilaya, et les communes d'El Hammadia, au sud la

wilaya, de Medjana, de Theniet En-Nasr de Djaâfra et El-Maine, au nord, de Bordj Ghedir et de Khelil, à l'est, et de Mansourah, de Haraza et d'El Achir, dans la zone ouest des Biban. Ces projets, actuellement en phase d'évaluation des offres, seront lancés «dans un avenir proche», selon le responsable, qui a ajouté que ces projets, une fois achevés, contribueront à améliorer les conditions de déplacement des citoyens et à soutenir l'activité économique, notamment dans les zones rurales.

Artisanat

Formation de plus de 20 artisans à Oran

Plus de 20 artisans suivent une formation spécialisée dans le domaine du développement et de la commercialisation des produits de l'artisanat à l'Institut national spécialisé de la formation professionnelle «Chahida Benghli Hasnia», situé dans le quartier El-Othmania (ex-Maraval) à Oran, a-t-on appris, lundi auprès de la direction locale de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP). Cette session de formation, qui se poursuit jusqu'au 30 du mois en cours, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la convention de coopération et de partenariat conclue entre les ministères de la Formation et de l'Enseignement professionnels et du Tourisme et de l'Artisanat, indique-t-on. Elle vise également à

renforcer la contribution des artisans algériens au développement économique local et à la valorisation du patrimoine culturel et des produits traditionnels, a précisé à l'APS la chargée de communication de la direction, Nacera Mansouri. Cette formation a pour objectif de permettre aux artisans de développer leurs compétences dans les domaines du marketing et de la promotion de leurs produits, et d'ouvrir de plus larges perspectives d'accès aux marchés nationaux et internationaux, contribuant ainsi au soutien de l'artisanat traditionnel et à la préservation du patrimoine culturel national, selon la même source. La formation des artisans dans le domaine de la commercialisation et de la promotion de leurs produits constitue éga-

lement une étape importante pour renforcer leurs capacités et les aider à réussir, à travers une compréhension globale des concepts fondamentaux du marketing, tels que les stratégies marketing, l'analyse du marché et l'identification du public cible, leur permettant ainsi de prendre des décisions efficaces concernant la commercialisation de leurs produits. Cette formation contribuera également au développement des compétences pratiques des artisans, notamment la préparation de campagnes marketing efficaces, l'utilisation des réseaux sociaux et la conception de supports promotionnels attrayants, tout en renforçant leur capacité à être compétitifs et à élargir leur réseau de relations, a ajouté la même source.

De plus en plus consommés par les étudiants

Les dangers cachés des boissons énergisantes

PAR AMEL B

Les boissons énergisantes séduisent de nombreux étudiants en quête de concentration et d'endurance intellectuelle, surtout à l'approche des examens. Pourtant, les données scientifiques, notamment celles relayées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), mettent en garde contre une véritable illusion de performance. Leur composition — caféine, taurine et sucres — agit directement sur le système nerveux central. La caféine, principal ingrédient actif, stimule temporairement la vigilance et réduit la fatigue, mais cet effet est de courte durée et peut rapidement se retourner contre l'utilisateur. Les autorités sanitaires recommandent de ne pas dépasser environ 400 mg de caféine par jour chez l'adulte, et encore moins chez les adolescents (environ 3 mg/kg). Or, certaines boissons énergisantes peuvent contenir jusqu'à 300 mg par canette, exposant facilement à un excès, surtout lorsqu'elles sont associées à d'autres sources de caféine. Chez les étudiants, les conséquences sont particulièrement problématiques : accélération du rythme cardiaque, anxiété, agitation et surtout troubles du sommeil. Or, le sommeil est un pilier essentiel de la réussite académique. Les recherches en neurosciences montrent qu'il joue un rôle central dans la mémorisation et la consolidation des apprentissages. En le perturbant, les boissons énergisantes nuisent directement à l'attention, à la capacité de raisonnement et aux performances aux examens. À cela s'ajoute l'effet "crash" provoqué par leur forte teneur en sucre : après un pic d'énergie artificiel, la fatigue revient plus intensément, rendant les révisions encore plus difficiles à maintenir. Ces boissons posent aussi un

À l'approche des examens, les boissons énergisantes attirent les étudiants par leur promesse de concentration et d'endurance, mais selon l'Organisation mondiale de la santé, elles offrent surtout un boost trompeur qui peut nuire au sommeil, à la mémoire et aux performances. Les boissons énergisantes présentent des risques importants pour la santé, notamment cardiovasculaires, neurologiques et rénaux.



problème de santé plus large. Riches en sucres et considérées comme des produits ultra-transformés, elles sont associées à un risque accru de surpoids, de diabète de type 2 et de maladies cardiovasculaires. Contrairement aux idées reçues, elles ne sont pas adaptées à l'effort physique : elles hydratent mal et peuvent même accentuer la déshydratation. En somme, miser sur

les boissons énergisantes en période d'examens revient à privilégier un coup de fouet immédiat au détriment de la performance réelle. Les stratégies les plus efficaces restent les plus simples et les mieux validées scientifiquement : dormir suffisamment (7 à 9 heures), s'hydrater régulièrement et adopter une alimentation équilibrée. **A.B**

Aïn Temouchent

Campagne de sensibilisation contre le fléau de la drogue

Les services de la Gendarmerie nationale à Aïn Temouchent ont organisé, lundi, une campagne de sensibilisation sur la lutte contre le fléau de la drogue, ciblant les jeunes et les élèves. Cette initiative s'est tenue à l'Institut national spécialisé de formation professionnelle et d'apprentissage «Chahid Kouider Brini». Le représentant du groupement territorial de la Gendarmerie nationale à Aïn Temouchent, le lieutenant-colonel Hocine Guenaoui, a expliqué que cette campagne vise à protéger les jeunes des dangers de la drogue, en les sensibilisant à ses risques et à ses effets néfastes sur la santé physique et mentale, ainsi que sur le rendement scolaire. Il a ajouté que cette initiative tend également à ouvrir des canaux de dialogue avec les parents, les associations et les différents acteurs, afin d'unifier les efforts pour protéger la jeunesse, tout en instaurant une culture de signalement de ce phénomène auprès des services de la Gendarmerie nationale. Dans ce contexte, le groupement territorial de la Gendarmerie nationale a mis en place un programme de terrain axé sur la prévention pour protéger les jeunes contre ce fléau, a-t-il souligné. Parallèlement à cet événement, les mêmes services ont organisé une campagne d'information sur les conditions de recrutement au sein de la Gendarmerie nationale. A ce sujet, le commandant Abdellah Zaber a précisé que cette initiative comprenait des ateliers d'information sur la nature des missions, les opportunités disponibles, les écoles de formation, ainsi que les modalités de constituer un dossier de candidature. Il a indiqué que le bureau de recrutement au siège du groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'Aïn Temouchent est ouvert toute la semaine pour recevoir les dossiers des candidats souhaitant rejoindre ce corps de sécurité, après une préinscription via le site web du ministère de la Défense nationale. Cette manifestation a connu une participation notable des stagiaires de l'institut, qui ont salué cette initiative leur ayant permis de découvrir les différentes missions de la Gendarmerie nationale, ainsi que les modalités d'y accéder.

DIRECTION DES SERVICES UNIVERSITAIRES ALGER-EST

60 nouveaux bus pour le parc de transport universitaire

Le parc de transport universitaire relevant de la Direction des services universitaires Alger-Est a été doté de 60 nouveaux bus, a annoncé lundi le directeur général de l'Office national des œuvres universitaires (ONOU), Adel Mezough, dans un communiqué. Ces bus sont dotés de dispositifs modernes, notamment des caméras de surveillance destinées à renforcer la sécurité, de systèmes de

comptage des passagers permettant de contrôler le nombre d'étudiants et de déterminer la capacité de charge du bus, et de climatiseurs garantissant des conditions de transport confortables, ce qui répond aux normes de qualité du service public, précise-t-on de même source. Par ailleurs, M. Mezough a fait savoir que la direction sera dotée, prochainement, de 40 bus supplémentaires, ce qui permettra de renforcer la couver-

ture des lignes de transport et d'améliorer la qualité du service au profit des étudiants. Cette dotation constitue une première phase, les autres directions des œuvres universitaires devant bénéficier ultérieurement de dotations similaires, dans le cadre d'une vision globale visant à moderniser le secteur du transport universitaire et à améliorer ses performances, conclut la même source.

OMS

Près des trois quarts des pays européens recourent aux diagnostics assistés par l'IA

Près des trois quarts des Etats de l'Union européenne (UE) utilisent des outils d'intelligence artificielle (IA), notamment pour l'imagerie médicale, la détection des maladies et l'aide à la décision clinique, a indiqué l'Organisation mondiale de la santé (OMS), dans un nouveau rapport. Ce rapport, publié lundi, révèle une « dynamique forte et constante » dans l'ensemble, les 27 pays reconnaissant l'amélioration des soins aux patients comme un moteur du développement de l'IA et la majorité d'entre eux déployant déjà des outils d'IA en milieu clinique. S'appuyant sur des données recueillies entre juin 2024 et mars 2025, le rapport de la branche européenne de l'OMS met en évidence un contexte dans lequel les systèmes de santé de la région s'emploient activement à jeter les bases néces-

saires pour exploiter ces technologies de manière sûre, équitable et responsable. Alors que 74% des pays de l'UE déclarent utiliser l'IA dans le domaine du diagnostic et que 63% ont recours à des « chatbots » pour favoriser l'implication des patients, la région s'attache désormais à faire en sorte que la formation du personnel suive le rythme, les pays intégrant de plus en plus les compétences en IA tant dans la formation initiale que dans le développement professionnel continu. Dans ce contexte de restructuration et d'anticipation des usages, les systèmes de santé commencent à adapter leurs ressources humaines et leurs dispositifs de formation. Près de la moitié des Etats membres de l'UE ont déjà créé des postes professionnels dédiés à l'IA et à la science des données dans le domaine de la santé.

A mesure que l'IA s'intègre davantage dans les milieux cliniques, le rapport montre l'urgence de veiller à ce que les professionnels de santé disposent des compétences nécessaires pour travailler avec ces technologies de manière sûre et efficace, afin de maintenir des normes élevées de soins aux patients. La branche européenne de l'OMS encourage donc les gouvernements à renforcer la préparation du personnel par l'éducation et la formation aux principes fondamentaux de l'IA, à l'éthique et à la gouvernance des données. Il s'agit également de garantir une participation inclusive et transparente en associant les professionnels de santé, les patients et le public à l'élaboration des politiques en matière d'IA, souligne le document.

JAPON ASSOUPLISSEMENT DES RÈGLES D'EXPORTATION D'ARMEMENTS

Le Japon a annoncé mardi assouplir ses règles d'exportation d'armements en vigueur depuis des décennies. Cet abandon de facto de la politique d'auto-limitation des exportations d'armes létales que Tokyo s'était imposée devrait faire entrer pleinement l'archipel sur le marché international de l'industrie de défense.

« Grâce à cette révision partielle (des règles), il est désormais possible, en principe, d'autoriser le transfert d'équipements de défense, y compris tous les produits finis », a déclaré Minoru Kihara, le porte-parole du gouvernement nippon, à la presse. Ce changement a été entériné par le gouvernement et le Conseil de sécurité nationale, selon l'agence de presse Kyodo. La Première ministre Sanae Takaichi, aux positions ultra-nationalistes et en poste depuis octobre 2025, en avait fait un marqueur de sa politique. Elle soutient que cette évolution permettra à l'archipel de renforcer sa défense nationale, tout en stimulant l'industrie d'armement pour en faire un moteur de croissance économique.

APPLE TIM COOK PASSE LE RELAIS À JOHN TERNUS

Apple a annoncé lundi une transition majeure à la tête de l'entreprise. Après près de quinze ans à la direction du géant technologique, Tim Cook quittera son poste de PDG en septembre 2026.

Il deviendra président exécutif du conseil d'administration, tandis que John Ternus, actuel responsable de l'ingénierie matérielle, prendra les rênes de la société, selon le New York Times.

Arrivé chez Apple en 1998, Tim Cook a succédé à Steve Jobs en 2011. Sous sa direction, la capitalisation boursière de l'entreprise est passée de 350 milliards à 4 000 milliards de dollars, et le bénéfice annuel a quadruplé pour dépasser les 110 milliards. Cook a consolidé la domination de l'iPhone et renforcé la chaîne d'approvisionnement mondiale, tout en devenant un interlocuteur incontournable des grandes puissances politiques, de Washington à Pékin.

AUTRICHE UN BUS S'ENCASTRE DANS UN SUPERMARCHÉ, UN MORT ET PLUSIEURS BLESSÉS

Une personne est décédée et sept autres ont été blessées après la sortie de route d'un trolleybus qui s'est encastré dans un supermarché lundi en début d'après-midi à Salzbourg, dans le nord de l'Autriche, selon des médias locaux citant la Croix-Rouge. « Une personne est décédée malgré les tentatives de réanimation », a précisé une porte-parole de la Croix-Rouge. Les sept blessés ont été transportés à l'hôpital, dont deux dans un état grave, a-t-elle ajouté.

Burundi- HCR Un programme de rapatriement volontaire de milliers de réfugiés congolais

Des milliers de réfugiés ayant fui les violences dans l'est de la RDC sont concernés, sur fond de baisse de l'aide humanitaire.



Le gouvernement burundais, en collaboration avec le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, a annoncé lundi un programme de rapatriement volontaire visant des milliers de réfugiés originaires de la République démocratique du Congo vivant au Burundi, dans un contexte de diminution de l'aide humanitaire. Ce programme, qui doit débiter jeudi, constitue une étape importante des efforts régionaux visant à pro-

mouvoir des solutions durables pour les populations déplacées, alors que la situation sécuritaire dans l'est de la RDC reste fragile, selon les autorités. « Le retour s'inscrit dans une dynamique volontaire, fondée sur le libre choix de chaque personne concernée », indique un communiqué conjoint. Cette initiative intervient alors que l'écart se creuse entre des besoins humanitaires en hausse et des ressources limitées pour y répondre efficacement. Fin février, le HCR a indiqué que le site de réfugiés de Busuma, qui accueille environ 66.000 Congolais arrivés au Burundi depuis fin 2025, faisait face à de graves pénuries d'eau potable, de nourriture, de médicaments, d'abris et de services de protection. Les autorités ont souligné qu'aucun retour ne serait imposé et ont invité les réfugiés souhaitant regagner leur pays à se présenter dans les centres de départ établis afin de finaliser les formalités administratives, notamment en vue du regroupement familial. Une attention particulière sera accordée aux ménages ayant des enfants scolarisés, aux personnes ayant des besoins spécifiques et aux agents publics. Dans une première phase, seuls certains territoires ont été recommandés pour la réinstallation dans la province du Sud-Kivu, notamment Uvira, l'axe Uvira-Baraka, le territoire de Fizi, Mboko et la plaine de la Ruzizi. Les autorités burundaises ont réaffirmé leur engagement à garantir la sécurité, la protection et le respect des droits fondamentaux des réfugiés qui resteront sur place. Elles ont également assuré que l'assistance humanitaire essentielle dans les différents sites d'accueil se poursuivra en attendant les rapatriements. Le Burundi accueille plus de 230.000 réfugiés, principalement originaires de la RDC.

ROUTES MIGRATOIRES EN 2025

PRÈS DE 8.000 MIGRANTS MORTS OU PORTÉS DISPARUS

Près de 8.000 migrants sont morts ou portés disparus sur les routes migratoires à travers le monde l'an dernier, un chiffre inférieur au record de 9.200 enregistré en 2024, a indiqué l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), dans un rapport mardi. « Les près de 8.000 décès enregistrés en 2025 marquent la poursuite et l'aggravation d'un échec mondial à mettre fin à ces décès évitables », a souligné l'OIM dans son rapport annuel sur ce sujet. Depuis le début de l'année, l'agence onusienne a déjà enregistré 1.723 personnes mortes ou portées disparues sur les routes mi-

gratoires. Selon l'OIM, la baisse enregistrée l'an dernier « est liée en partie à une diminution réelle du nombre de personnes qui tentent d'emprunter des routes migratoires irrégulières et dangereuses », en particulier sur le continent américain. « Mais elle s'explique aussi par les restrictions financières imposées aux acteurs humanitaires qui documentent les décès de migrants sur les principaux axes de migration », a-t-elle expliqué. Au total, plus de 80.000 migrants sont morts ou ont été portés disparus depuis que l'agence onusienne a commencé à recueillir ces données en 2014.

INCENDIE DANS UN PORT EN BIRMANIE

Deux morts et plusieurs blessés

Au moins deux personnes ont trouvé la mort et onze autres ont été blessées dans un important incendie survenu dans un port fluvial de la région de Sagaing, au nord-ouest de la Birmanie, ont rapporté des médias mardi. Le feu s'est déclaré lundi soir près d'un monastère dans le canton de Homalin

et s'est rapidement propagé aux bateaux et véhicules à proximité, a précisé le média local Mizzima. Des témoins indiquent qu'au moins 22 bateaux à moteur et deux véhicules ont été détruits par les flammes. Les autorités et les secours sont intervenus rapidement, mobilisant plusieurs camions de pompiers et des équipes locales, mais

l'incendie a continué de brûler jusqu'au lendemain matin. Selon les premières informations, le feu aurait pu être déclenché lors du chargement de carburant, la présence de grandes quantités de combustible à bord des bateaux ayant aggravé les flammes et provoqué des explosions.

Conflit au Soudan

Déplacement de 500 personnes au Nord-Darfour

Quelque 500 personnes dans la localité d'Oum Baro, relevant de l'Etat du Nord-Darfour, dans l'ouest du Soudan, se sont déplacées en l'espace d'une seule journée, en raison de la dégradation de la situation sécuritaire, a annoncé l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Dans un communiqué publié lundi soir, l'OIM a précisé que ses équipes de suivi des déplacements ont estimé qu'« environ 500 personnes ont fui le village d'Abouliha, dans la localité d'Oum Baro, en raison d'une insécurité croissante », ajoutant que les déplacés se sont dirigés vers d'autres sites à l'intérieur de la même localité. « La situation demeure tendue et instable », a-t-elle indiqué, soulignant qu'elle « continuera de suivre de près l'évolution de la situation ». Alors que la crise soudanaise continue de s'enliser, en raison d'affrontements entre les Forces de soutien rapide (FSR) et l'armée soudanaise, l'OIM exhorte la communauté internationale à transformer ses engagements en actions concrètes, avant que le coût humain ne devienne encore plus lourd. Entré dans sa quatrième année, le conflit soudanais a provoqué ce que l'OIM décrit comme la plus grande crise de déplacement au monde. Près de 9 millions de personnes sont déplacées à l'intérieur du pays, tandis que 4,5 millions ont fui vers des pays voisins.

JAPON TROIS MILITAIRES TUÉS DANS L'EXPLOSION D'UN CHAR

Trois soldats japonais sont morts, mardi lors d'un exercice militaire, dans l'explosion de leur char, a déclaré la Première ministre Sanae Takaichi. Cet accident inhabituel, survenu sur un terrain d'entraînement des Forces d'autodéfense japonaises dans la région d'Oita, dans le sud-ouest de l'archipel, a été provoqué par l'explosion « des munitions à l'intérieur du char », tuant trois membres d'équipage à bord et en blessant un autre, a indiqué Mme Takaichi. Les circonstances de l'accident font l'objet d'une enquête. « Cet accident est profondément regrettable », a écrit la Première ministre, qui a présenté ses « sincères condoléances ».

RUSSIE - CORÉE DU NORD INAUGURATION DE LA PREMIÈRE LIAISON ROUTIÈRE

La Russie a annoncé mardi avoir inauguré avec la Corée du Nord un pont devant entrer en service cet été, première liaison routière entre les deux pays. « Une liaison routière directe sera établie pour la première fois entre les deux pays. La circulation devrait débiter cet été », a indiqué dans un communiqué le ministère russe des Transports.

Le poste-frontière de Khassan, qui pourra « accueillir dans un premier temps 300 véhicules et 2.850 personnes par jour » est également en construction, selon la même source. La Russie et la Corée du Nord sont pour l'heure reliées par des liaisons aériennes et ferroviaires.

Angleterre

Ait Nouri privé de jeu face à Arsenal

Comme il y a un mois, Rayan Ait Nouri n'a pas goûté la moindre minute de jeu face à Arsenal dans le match le plus important de la saison en Premier League. Virevoltant à son retour de la CAN, enchaînant les grosses performances durant tout le mois de février, le latéral gauche Algérien a connu un mois de mars un peu moins bon à l'image de son équipe. En effet Manchester City a perdu deux fois et a été éliminée par le Real Madrid en Champions League, avant de remporter la League Cup face à Arsenal et Ait Nouri n'a été aligné que deux fois titulaire en cinq matchs. Entre temps son concurrent direct, O'Reilly a saisi chacune de ses chances quand il est aligné latéral gauche avec des doublés contre Newcastle ou encore Arsenal et des performances au top lors des trois derniers matchs comme hier. Laissé sur le banc face à Liverpool, entré en fin de match face à Chelsea, l'ancien joueur de Wolverhampton n'est donc pas entré en jeu lors de la précieuse victoire des siens hier face à Arsenal en Premier League.



Cap sur le Mondial 2026

Matmour incite l'Algérie à de grandes ambitions

A l'approche de la Coupe du monde 2026, l'équipe nationale algérienne aborde un tournant majeur de son parcours récent. Cette échéance planétaire, que les Verts s'apprêtent à honorer pour la cinquième fois de leur histoire, concentre à la fois l'espoir d'un peuple fervent et l'ambition affirmée d'un groupe désireux de s'affirmer durablement au plus haut niveau international.

À mesure que le rendez-vous se rapproche, la préparation s'accélère et le discours se veut équilibré, entre réalisme assumé et optimisme mesuré.

Dirigée par Vladimir Petkovic, la sélection nationale enchaîne les regroupements et peaufine ses orientations tactiques. Conscient de l'ampleur de la tâche, le sélectionneur a privilégié une préparation basée sur des confrontations relevées, afin d'exposer son groupe à des registres de jeu diversifiés et exigeants. Une approche réfléchie, soutenue par les cadres de l'équipe, à commencer par le capitaine Riyad Mahrez, symbole d'expérience et de leadership, deux qualités essentielles dans un contexte mondial. Ancien international et observateur avisé du football national, Karim Matmour a apporté son éclairage sur cette phase cruciale de préparation. Selon lui, l'engouement actuel autour des Verts est logique, mais il doit impérativement s'accompagner d'une grande lucidité. «Une Coupe du monde ne se pré-

pare jamais à la légère. Le moindre détail peut faire la différence, et chaque rencontre apporte des enseignements précieux», souligne-t-il, insistant sur le fait que l'exigence du Mondial dépasse largement celle des compétitions africaines.

«Affronter les Pays-Bas a tout son sens»

Dans cette optique, le match amical face aux Pays-Bas représente, aux yeux de Matmour, un véritable révélateur. Le choix de cet adversaire répond à une logique précise : se rapprocher du profil de l'Autriche, futur opposant lors de la phase de groupes. «C'est une équipe structurée, intense, capable d'imposer un rythme soutenu. Se mesurer à ce genre d'adversaire permet d'évaluer notre capacité à répondre sur le plan physique et tactique», analyse l'ancien milieu offensif. Dans le même registre, l'idée d'affronter l'Uruguay s'inscrivait dans la volonté de préparer le duel face à l'Argentine, championne du monde en titre, dont l'intensité, la culture de la victoire et la maîtrise collective constituent une

référence absolue. La Jordanie, de son côté, propose un style plus proche de celui de l'Algérie, favorisant le travail des automatismes dans un cadre moins déséquilibré. «Il existe une réelle cohérence dans la planification du staff. Tout est pensé pour reproduire les situations que l'équipe rencontrera au Mondial», relève Matmour, tout en regrettant une période de préparation jugée trop courte. En dépit de ces contraintes, l'ancien international demeure persuadé que l'Algérie possède de solides arguments. La qualité de l'effectif, l'expérience engrangée par de nombreux joueurs dans les grands championnats européens et la maturité collective acquise ces dernières saisons représentent, selon lui, des atouts déterminants. «L'objectif prioritaire doit être la qualification pour le second tour. Une fois ce palier franchi, tout peut arriver dans une Coupe du monde. L'Algérie a déjà démontré qu'elle était capable de déjouer les pronostics», conclut-il, avec prudence mais confiance.

H.M.

Ligue des champions d'Asie Elite (1/2 de finale)

Mahrez disputera la deuxième finale

La formation saoudienne d'Al-Ahli SC, où évolue l'ailier international algérien, Riyad Mahrez, a validé sa qualification pour la finale de la Ligue des Champions d'Asie Elite de football, en dominant les Japonais de Kobé 2-1 (mi-temps : 0-1), lundi soir à Djeddah. Les Nippons ont ouvert le score grâce à Muto (31'), avant que les locaux n'égalisent d'abord sur un boulet de canon du Brésilien Galeno (62'), avant d'inscrire le but de la victoire grâce à l'Anglais Toney (70'). Aligné d'entrée, le capitaine de l'équipe natio-

nale a cédé sa place en fin de match (90'+4). Buteur en 1/8 de finale face aux Qataris d'Al-Duhail (1-0, ap), le technicien algérien Djamel Belmadi, Mahrez a porté son bilan cette saison à 8 réalisations et 13 passes décisives en 39 matchs, toutes compétitions confondues. Al-Ahli (tenant) devrait croiser le fer en finale avec le vainqueur de l'autre dernier carré entre Machida (Japon) et Al-Ahli Dubaï (EAU), prévu hier. La compétition se joue sous forme d'un tournoi à Djeddah en Arabie saoudite, rappelle-t-on.

Coupe de la Confédération

Ndiaye : «La finale sera très difficile»

L'entraîneur de l'USM Alger, le Sénégalais Lamine Ndiaye, a affirmé que son équipe serait confrontée à un défi «très difficile» face au Zamalek égyptien en finale de la Coupe de la Confédération prévue en mai prochain. «La finale ne sera facile pour aucune des deux équipes», a déclaré Ndiaye après que son équipe a décroché la qualification après le match nul 1-1 obtenu en déplacement face à l'Olympique Safi, se qualifiant ainsi grâce à la règle des buts à l'extérieur, le match aller s'étant déroulé sans mais à Alger. «Le

Zamalek est un grand club, riche d'une grande expérience des compétitions africaines. Nous nous préparons avec soin et abordons ces matchs avec le sérieux qu'ils méritent», a-t-il ajouté. L'USM Alger, vainqueur de la Coupe de la Confédération en 2022-23, ambitionne désormais de devenir le premier club algérien à remporter la compétition à deux reprises dans sa nouvelle formule lancée en 2004. Leur parcours jusqu'en finale s'est construit sur la discipline, l'efficacité et la capacité à gérer des situations de haute pression, notamment à l'extérieur. Pour Ndiaye, l'objectif est désormais de veiller à ce que ses joueurs récupèrent rapidement et se préparent tactiquement pour une finale aller-retour qui s'annonce très serrée. La manche aller aura lieu le 9 mai prochain au stade 5 juillet et le retour est prévu le 16 mai au stade du Caire. «Nous allons y aller étape par étape», at-il déclaré. «Atteindre la finale est un accomplissement important, mais nous voulons plus. Nous voulons être performants et tenter de ramener le trophée.» Avec des équipes montrant une solide organisation défensive et une solide expérience continentale, tous deux abordent la finale avec un affrontement captivant qui tiendra en haleine les fans du football africain.

CR Belouizdad

Ali Moussa intègre le staff technique

Le technicien et ancien joueur du CR Belouizdad, Ishak Ali Moussa, intégré au staff technique de l'équipe première du Chabab, en vue des prochaines échéances, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, lundi dans un communiqué. Ali Moussa (55 ans) qui exerce son métier jusque-là au sein des jeunes catégories de la formation de Laâquiba, rejoint l'encadrement technique dirigé à titre intérimaire par Salim Sebaâ, engagé par la direction en remplacement de l'entraîneur allemand Sead Ramovic, suspendu provisoirement par la direction. Ce renforcement de la barre technique, intervient trois jours après l'élimination des Rouge et Blanc en demi-finale de la Coupe de la Confédération africaine, en déplacement face aux Egyptiens du Zamalek (0-0), au stade international du Caire. Lors du match aller, le CRB s'est incliné au stade Nelson-Mandela de Baraki (1-0).

L-2 /Amateurs

Un match à huis clos pour le MSPB

Le MSP Batna, pensionnaire de la Ligue 2 (groupe Centre-Est), a écopé d'un match à huis clos pour «jets de projectiles (5e infraction)», a annoncé la Ligue nationale de football amateur (LNFA), lundi dans un communiqué. Outre cette sanction, la formation batnéenne devra s'acquitter d'une amende de 500.000 dinars, précise la même source. Le MSPB a été également sanctionné d'une amende globale de 80.000 dinars pour «mauvaise organisation» et «retard dans le début de la deuxième période», lors du match perdu vendredi à domicile face à l'US Biskra (0-1), à l'occasion de la 27e journée du championnat. De son côté, le secrétaire général du NRB Teleghma, Taoufik Boudiaf, s'est vu infliger une année de suspension ferme de «toute activité sportive», plus une amende de 100.000 dinars pour tentative d'agression sur le commissaire au match. Enfin, le dirigeant de l'AS Khroub, Abdelkader Tacheghoust, expulsé lors de la réception de la JS Jijel, a écopé de deux mois de suspension ferme «toute activité sportive», plus une amende de 50.000 dinars pour agression sur un adversaire ayant entraîné une bagarre générale à l'issue de la partie.

Bournemouth

L'Allemand Rose nouvel entraîneur

Bournemouth a agi rapidement pour trouver un successeur à Iraola. Bien que Kieran McKenna, l'entraîneur très apprécié d'Ipswich, ait apparemment été pressenti, c'est finalement Rose qui a décroché le poste.

Un pedigree impressionnant

Rose arrivera sur la côte sud de l'Angleterre avec un palmarès qui parle de lui-même. Autrefois considéré comme l'un des entraîneurs les plus réputés d'Europe, il a occupé plusieurs postes de premier plan, notamment au Borussia Dortmund et, plus récemment, au RB Leipzig. Il a remporté deux fois le championnat d'Autriche et la Coupe d'Allemagne en 2023.

Iraola devrait être pressenti pour un poste de premier plan cet été. L'entraîneur des Cherries a su convaincre grâce à son football offensif et à sa capacité à viser une place européenne avec un effectif relativement peu coûteux. Son nom a été cité comme successeur potentiel de Pep Guardiola, au cas où ce dernier quitterait Manchester City cet été. D'autres clubs, tels que le Real Madrid, Manchester United et Liverpool, pourraient également avoir des postes à pourvoir. Depuis son arrivée en 2023, Iraola a constaté une progression constante de Bournemouth. Lors de sa première saison aux commandes, le club a récolté 48 points, un record historique. L'année suivante, il a conclu le championnat à la neuvième place. Cette saison, malgré le départ de joueurs évalués à près de 300 millions de dollars, l'équipe reste en course pour une qualification européenne.



LIVERPOOL

Les «Reds» insistent pour Diomande

Le FC Liverpool serait déterminé à recruter l'attaquant Yan Diomande, actuellement sous contrat avec le RB Leipzig, lors du mercato estival.

Selon Sky Sport, les Reds ont désormais désigné ce joueur de 19 ans comme leur candidat numéro un pour succéder à Mohamed Salah, qui quittera Liverpool en fin de saison.elon cet article, des «discussions très concrètes» sont déjà en cours entre les dirigeants de Liverpool et l'agence qui représente Diomande. Pour l'instant, aucun contact n'a été établi avec Leipzig, mais cela pourrait évoluer prochainement. Une chose est sûre : Liverpool devra mettre la main à la poche pour Diomande, dont le contrat avec le RB Leipzig court jusqu'en 2030. Selon Sky, le club rhénan souhaite prolonger son contrat et négocie déjà avec les conseillers de l'Ivoirien. Au final, le troisième de Bundesliga, qui vise un retour en Ligue des champions grâce aux performances de son attaquant, réclamerait plus de 100 millions d'euros pour céder son joyau offensif. Selon les dernières informations, le FC Liverpool serait en pole position pour recruter Yan Diomande, devançant le PSG dans ce dossier. Diomande deviendrait ainsi, après Kai Havertz (transféré en 2020 pour 100 millions d'euros du Bayer Leverkusen au Chelsea FC), Florian Wirtz (2025, 125 millions d'euros, de Leverkusen à Liverpool), Jude Bellingham (2023, 127 millions d'euros, du BVB au Real Madrid) et Ousmane Dembélé (2017, 148 millions d'euros, du BVB à Barcelone), deviendrait le cinquième transfert sortant de Bundesliga à dépasser la barre des 100 millions d'euros.

Cinquième transfert de la Bundesliga à dépasser la barre des 100 millions d'euros

Transféré l'an dernier de Leganés à Leipzig pour 20 millions d'euros, l'Ivoirien s'est rapidement imposé comme l'une des révélations de la saison en Bundesliga et un élément clé du RB. En 32 matchs lors de l'exercice 2025/26, il a déjà marqué 13 buts et délivré huit passes décisives. En octobre, il a fait ses débuts avec l'équipe nationale de Côte d'Ivoire, avec laquelle il espère créer des problèmes à la sélection allemande lors de la phase de groupes de la Coupe du monde cet été. En raison de sa progression fulgurante, plusieurs grands clubs européens s'intéressent à lui : outre Liverpool, le Paris Saint-Germain serait actuellement très actif. D'après Sky, le PSG aurait récemment rencontré l'entourage du joueur, mais les Reds occuperaient pour l'instant la pole position dans la course à ce virtuose du dribble.

Yan Diomande rêve de porter un jour le maillot du FC Liverpool.

Diomande a récemment rappelé

que Liverpool était le club de ses rêves. « Je suis un grand fan de Liverpool. Mon père rêve de me voir jouer un jour à Anfield. C'est aussi mon rêve, et je veux le réaliser », avait-il déclaré en

janvier dans une vidéo TikTok. Curiosité : selon les médias, Liverpool aurait récemment envisagé un autre Ivoirien de Bundesliga, Bazoumana Touré (TSG Hoffenheim), comme éventuel successeur de Salah. Comme pour Diomandé, le Bayern Munich serait également sur les rangs pour Touré.

Dans la phase finale de la saison, il sera crucial pour Liverpool de se qualifier pour la Ligue des champions. La

cinquième place, qu'il occupe actuellement en Premier League, suffirait pour cela – et depuis le week-end dernier, les chances de conserver cette cinquième place jusqu'à la fin de la saison se sont nettement améliorées. Son poursuivant direct, le FC Chelsea, s'est incliné 0-1 face à Manchester United, et le lendemain, Liverpool a remporté le derby de la ville contre le FC Everton sur le score de 2-1.



UEFA YOUTH LEAGUE

Le Real Madrid s'adjuge le titre

En 2026, le Real Madrid s'adjuge l'UEFA Youth League. Les jeunes talents merengues ont dominé la finale face au Club Bruges, disputée à Lausanne (Suisse). Les Madrilènes ont dû attendre la séance de tirs au but pour décrocher le prestigieux trophée. Les Madrilènes ont dominé la première période et ouvert le score juste avant la mi-temps : Ja-

cobo Ortega a lobé subtilement le gardien du Club NXT, Argus Vanden Driessche. Peu après, la défense belge a repoussé en extremis une nouvelle tentative d'Ortega, évitant un deuxième but. Les Belges pouvaient s'estimer heureux de ne concéder qu'un but à la mi-temps. Après le repos, le finaliste belge a nettement amélioré son jeu et Tobias Lund Jensen a égalisé d'une frappe précise (1-1). Ce but a redonné confiance au Club Bruges, contraignant le Real

à rester vigilant pour éviter un second coup dur. Malgré une fin de match haletante, aucun but n'est marqué dans le temps réglementaire. La décision se joue donc aux tirs au but. Naïm Amengai et Tian Nai Koren ont manqué leur tentative pour les Belges, tandis que les Madrilènes ont été impeccables depuis le point de penalty. Diego Aguado a finalement transformé le 2-4, offrant au club merengue son deuxième sacre dans la compétition.

FC BAYERN

Le retour en force de Musiala

Si l'absence de Serge Gnabry est un coup dur pour le Bayern Munich en cette fin de saison, Jamal Musiala retrouve heureusement son meilleur niveau au meilleur moment. Les déclarations très controversées d'Oliver Kahn ont peut-être constitué le coup de pouce dont Jamal Musiala avait besoin. Revenue sur les terrains après une longue absence due à une fracture du péroné et à une grave luxation de la cheville, puis freiné par un retour mitigé et un nouveau pépin physique qui l'a privé des matchs internationaux de mars, le jeune joueur pourrait ainsi trouver dans ces propos un stimulant inattendu. « Il devrait renoncer à participer à la Coupe du monde », a déclaré l'ancien président du FC Bayern il y a onze jours sur Sky. « Si je sens que quelque chose ne va pas dans mon jeu, je dois travailler sur moi-même pour être à nouveau prêt. » Ces propos ont provoqué un tollé général, suscité de nombreuses manifestations de solidarité envers Musiala et une réponse sportive impressionnante de la part de l'attaquant de 23 ans. Lors de la victoire 5-0 qui a suivi contre le FC St. Pauli, Musiala a retrouvé sa place dans

le onze de départ pour la première fois depuis plus d'un mois. Il s'est montré aussi agile que jamais, a inscrit le 101e but historique de cette saison de Bundesliga et a également délivré une passe décisive.

Lors du spectaculaire match retour des quarts de finale de la Ligue des champions contre le Real Madrid, remporté 4-3, il a d'abord obtenu le premier avertissement d'Eduardo Camavinga, avant de le faire exclure d'un dribble audacieux, puis a magnifiquement servi Luis Díaz pour l'égalisation décisive d'un coup du talon – tout cela après avoir remplacé Serge Gnabry, qui s'était imposé à son poste de prédilection, celui de milieu offensif central, en l'absence de Musiala.

Il remplacera Gnabry avec Nationalmannschaft

Trois jours plus tard, Gnabry se déchirait les adducteurs de la cuisse droite à l'entraînement. Le joueur de 30 ans manquera assurément la fin de saison avec le Bayern, ainsi que, très probablement, la Coupe du monde avec la Nationalmannschaft, où il concurrencera directement Musiala pour le temps de

jeu. Contre le VfB Stuttgart, il a logiquement repris le poste de Gnabry et a multiplié les dribbles percutants, ouvrant des failles dans la défense adverse ; l'une de ces actions a conduit à l'égalisation de Raphael Guerreiro. Soit un quatrième point en trois rencontres pour le jeune international. A la mi-temps, l'entraîneur Vincent Kompany l'a remplacé pour gérer sa charge de travail. « C'était prévu », a confirmé Musiala. Pour le FC Bayern, l'émergence de Musiala ne pouvait pas mieux tomber, au regard de l'absence de Gnabry. « C'est une coïncidence si la blessure de Serge survient juste au moment où Jamal revient », a constaté Kompany avant la rencontre face à Stuttgart. Puis, presque incroyablement : « Nous avons brillé une grande partie de la saison sans Jamal. Mais dès que Serge manque à l'appel, nous retrouvons un Jamal en pleine forme. »



LES MOTS CROISÉS

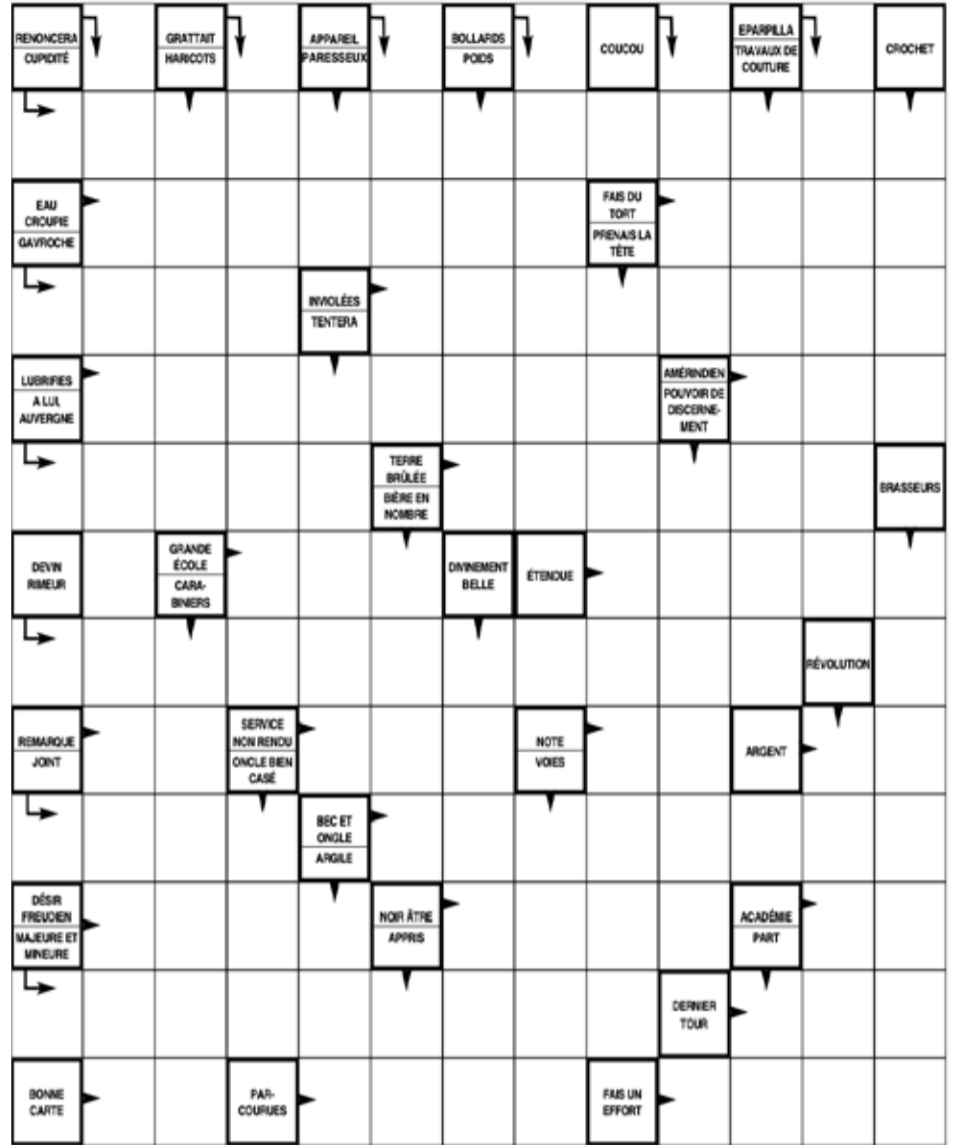
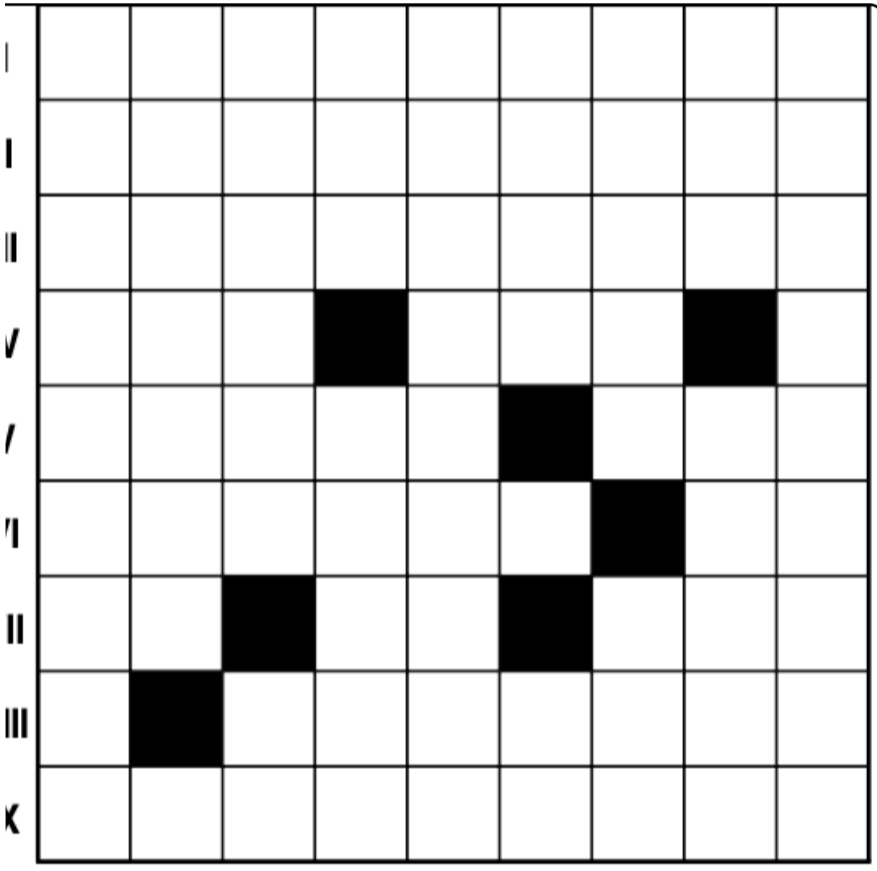
LES MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALLEMENT

I monte les étage en roulant. II. Musulmane du temps jadis. Ils veulent maintenir la Terre Promise en l'Etat. IV. Remué. Appel. V. Salpêtre. Prénom féminin. VI. Prendre du liquide. Difficulté. VII. Paire romaine. Négation. Absorbés. VIII. Aster à fleurs bleues. IX. Abandonnez.

VERTICALEMENT

Capital. 2. Singe-écureuil. 3. Cassa la croûte. Arboricole. Molécule vitale. Lieux de réunion pour adeptes du crochet. Lieux de traites. 6. Grand club de foot. 3ème sous sol. Preuve de noblesse. Loup de mer. 8. Un à New York. Cade. 9. Remâchez.



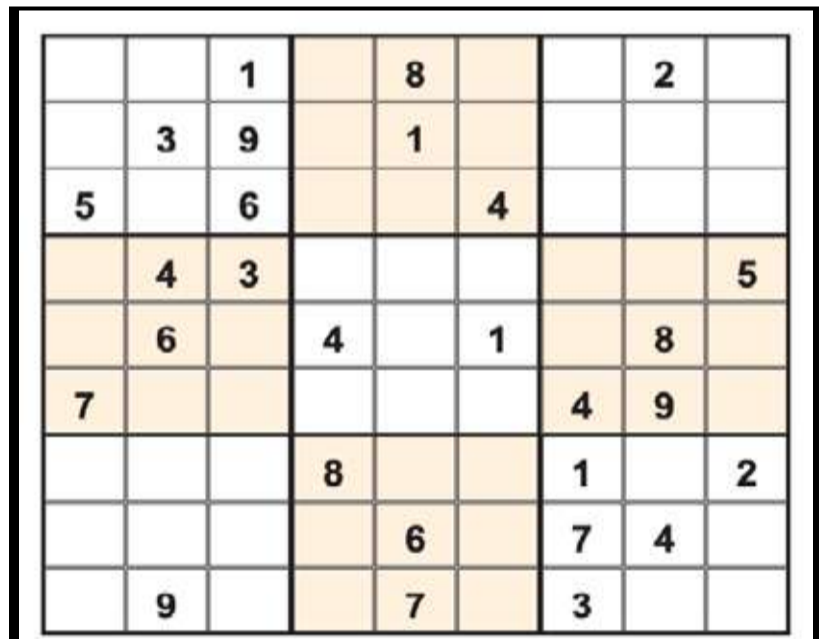
MOTS MÊLÉS

Le mot-mystère est : délicieux

- RBAG
- COURROIE
- PEDALE
- SUPER
- OTORADIO
- CRIC
- PERMIS
- SUSPENSION
- ATTERIE
- DIESEL
- PHARE
- TAMBOUR
- JUGIE
- ENJOLIVEUR
- PISTON
- TOLE
- ALANDRE
- ESSENCE
- PNEU
- TRAPPE
- APOT
- FILTRE
- PORTIERE
- VIDANGE
- ARTER
- FREIN
- RADIATEUR
- VITESSE
- EINTURE
- FUMEE
- RESERVOIR
- VOLANT
- HASSIS
- KLAXON
- RIVET
- SOUPAPE
- OFFRE
- LIVREUR
- STARTER
- OMPTEUR
- MOTEUR



SUDOKO



SUDOKO - LES MOTS CROISÉS



SOLUTION LES MOTS FLÉCHÉS



MOIS DU PATRIMOINE

Un programme diversifié pour le Parc culturel du Tassili

L'Office national du parc culturel du Tassili n'Ajjer a concocté un programme diversifié pour la célébration du Mois du Patrimoine (18 avril-18 mai).



Le programme comprend des activités culturelles, scientifiques et de sensibilisation à l'intérêt de valoriser le riche patrimoine culturel et naturel de la région et de faire connaître sa valeur historique et humaine, indiquée-t-on auprès de cet organisme. Des expositions consacrées au patrimoine culturel sont ainsi projetées à Djanet, Illizi et Bordj El-Haouès, en plus de journées Portes ouvertes sur le patrimoine local à Djanet (26-28 avril), en vue de faire découvrir au public les composantes du patrimoine matériel et immatériel de la région, a fait savoir à l'APS le chef du service communi-

cation de l'Office, Brahim Mokhtari. Des colloques sont également au menu, dont un sur le patrimoine culturel et naturel de l'Office et les risques auxquels il est confronté, un autre sur l'activité touristique dans la région et la déontologie de la profession, ainsi qu'une journée d'étude sur les mécanismes de préservation du patrimoine culturel et naturel. Des ateliers spécialisés sont également programmés sur les thèmes des législations relatives au patrimoine face aux défis contemporains, les techniques de conservation et d'entretien de l'art rupestre, ainsi que sur le rôle des médias dans la valorisation du patrimoine.

Le programme prévoit, en outre, des sessions de formation, notamment à l'intention des guides touristiques, des journées de formation sur l'écriture tfinagh, ainsi que des ateliers d'apprentissage des techniques de suivi du patrimoine naturel à l'aide des technologies modernes et d'autres destinées aux enfants, à travers des jeux et des travaux manuels traditionnels, en plus d'activités pédagogiques au profit des personnes aux besoins spécifiques. L'Office du parc culturel du Tassili a accordé, par ailleurs, une place dans son programme aux activités de proximité, par des interventions sur le terrain, en coordination avec divers acteurs locaux, pour la préservation du patrimoine, des sessions interactives ouvertes aux professionnels du secteur et des sorties éducatives sur les principaux sites culturels destinés aux élèves. Des émissions radiophoniques sont également programmées pour présenter le Mois du Patrimoine et les efforts déployés par l'Etat en matière de préservation du patrimoine. Dans le même contexte, des opérations de nettoyage ont été menées au niveau des sites archéologiques, ainsi que des initiatives visant à encourager la lecture à travers la création d'espaces de lecture et la distribution de livres aux établissements scolaires et aux associations. Selon les responsables du secteur, ce programme vise à renforcer la prise de conscience de la société de l'importance du patrimoine et de la nécessité de le préserver, en associant à la démarche les différents acteurs.

RC

Tizi-Ouzou

Exposition d'objets et documents anciens à la Maison de la culture Mouloud-Mammeri

Une exposition d'objets anciens et de vieux documents intitulés «objets et mémoire» est organisée à la galerie d'art Mohia de la Maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou, dans le cadre de la célébration du Mois du Patrimoine (18 avril-18 mai). L'exposition qui se poursuivra jusqu'au 27 avril courant, comprend des dizaines d'objets et documents anciens témoignant de différentes périodes (ustensiles, cartes postales, vieux journaux, timbres, billets et pièces de monnaie anciens, etc.), collectionnés depuis 1978 par Zizi Achour. Approché par l'APS, le collectionneur exposant a souligné que la collection d'objets anciens «participe à la préservation de la mémoire et à sa transmission», précisant que «recueillir ces objets, les conserver, les garder en bon état et les partager, fait partie de la préserva-

tion du patrimoine national et participe également à la préservation de la mémoire collective et à sa transmission». Selon lui, chaque objet ou document d'une collection «est un voyage à travers le temps et l'Histoire qui reflète une certaine époque dont il exprime quelque chose et en donne un reflet, quelle que soit sa nature, un document, un objet, une lampe ou une ancienne porte». «La collection et l'exposition de ces objets, au-delà de l'activité culturelle, contribuent à l'enrichissement et à la préservation et à l'entretien du patrimoine matériel et immatériel national», at-il ajouté, estimant que «chacun, dans son domaine, devra y contribuer». A ce propos, le collectionneur explique que «la transmission est l'œuvre de tous, car, en plus de l'histoire et de la mémoire, ça peut aussi servir aux sociologues, historiens, architectes, aux costumiers et aux réa-

lisateurs, dans le cadre de leurs activités professionnelles. Il leur revient de voir comment interroger ces objets et d'exploiter les informations qu'ils peuvent contenir». Il affirme dans ce contexte, que des cinéastes se sont inspirés des paysages qui représentaient certains documents en sa possession lors des expositions précédentes. «Il y a, également, des costumiers et même des architectes qui se sont inspirés de l'architecture de certaines époques que montrent différents documents», a-t-il ajouté. Et c'est conscient de l'importance de cette transmission, qu'il affirme ne pas être quelqu'un qui garde ses objets collectionnés chez lui pour sa seule passion, mais, celui qui les partage pour en faire profiter les autres, le simple citoyen comme la collectivité.

UNESCO

Rapport sur la protection des sites

L'UNESCO a appelé à renforcer la protection de ses sites face aux défis environnementaux et sociétaux mondiaux, dans un rapport publié, mardi, intitulé : «Vivre avec la nature dans les sites de l'UNESCO : contributions mondiales et locales». Il s'agit du premier rapport examinant l'ensemble des sites de l'UNESCO, biens du patrimoine mondial, réserves de biosphère et géo-parcs mondiaux, comme un réseau unique de plus de 2.260 sites couvrant plus de 13 millions de km². Selon le rapport, les sites de l'UNESCO abritent plus de 60 % des espèces recensées à l'échelle mondiale, dont environ 40 % ne se trouvent nulle part ailleurs sur la Terre. Ils contiennent également quelque 240 gigatonnes de carbone, soit l'équivalent de près de 20 années d'émissions mondiales actuelles si ce carbone venait à être libéré. En outre, ces sites accueillent près de 900 millions de personnes, soit environ 10 % de la population mondiale. Malgré leur importance à l'échelle mondiale, ces sites font face à des pressions croissantes, soulignent le rapport, précisant que près de 90 % d'entre eux sont confrontés à des niveaux élevés de stress environnemental, tandis que les risques liés au climat ont augmenté de 40 % au cours de la dernière décennie. En l'absence de mesures renforcées, elles s'exposent à des risques tels que la disparition des glaciers, l'effondrement des récifs coralliens, le déplacement d'espèces, l'aggravation du stress hydrique et la transformation des forêts de puits de carbone en sources de carbone. Le rapport appelle à intensifier les efforts autour de quatre priorités, à savoir, restaurer les écosystèmes afin de renforcer la résilience, promouvoir un développement durable grâce à une coopération transfrontalière accrue, intégrer davantage les sites de l'UNESCO dans les plans climatiques mondiaux, et mettre en place une gouvernance plus inclusive à l'égard des peuples autochtones et des communautés locales.

Naâma

Data show et visites virtuelles de sites archéologiques au menu

La wilaya de Naâma a élaboré un programme riche et varié pour la célébration du Mois du Patrimoine, comprenant l'organisation d'expositions artistiques, de conférences culturelles et de spectacles folkloriques, a-t-on appris mardi auprès de la direction de la Culture et des Arts. A cette occasion, des projections vidéo (data show) de visites virtuelles de sites archéologiques de la wilaya, utilisant les technologies de l'intelligence artificielle, sont programmées au siège de l'annexe de l'Office national du parc culturel de l'Atlas saharien à Naâma. Un colloque intitulé «La transmission

du patrimoine des ancêtres aux générations» est également prévu, à l'initiative de l'association «Ouyoun El Tourath Création et Arts». Une journée d'étude portant sur «Le rôle de la numérisation et des technologies modernes dans la préservation et la valorisation du patrimoine culturel» sera organisée avec la participation d'universitaires, de spécialistes et de chercheurs en patrimoine local, a précisé la même source. Par ailleurs, les salles d'exposition des établissements culturels de la wilaya, notamment l'annexe de la Maison de la culture Baghdadi-Belkacem à Ain Sefra et le cinéma «Imzi» à Mecheria, ainsi que

certains lieux publics, abriteront des expositions comportant divers stands dédiés aux outils traditionnels, aux costumes et aux plats populaires propres à la région. Ces manifestations offrent aux visiteurs l'opportunité de découvrir le patrimoine documentaire local, ainsi que les œuvres d'artistes et d'écrivains de la région dans les domaines de la littérature, de la poésie, des arts plastiques, de la calligraphie arabe et de la photographie. Des visites guidées sont également prévues vers plusieurs sites archéologiques de la wilaya, notamment les ksour de Moghrar, Tiout et Sfisifa, la citadelle du Cheikh Bouamama, les

stations de gravures rupestres, ainsi que la région de Rouis El Djir, où ont été découverts des restes fossiles d'un dinosaure herbivore de type «sauropode», selon la même source. En outre, les bibliothèques de lecture publique à travers les communes de la wilaya organisent des concours intellectuels, de dessin, de travaux manuels et de réalisation de maquettes au profit des élèves, étudiants et stagiaires. Ces activités portent sur des thématiques liées au patrimoine et aux spécificités du patrimoine culturel matériel et immatériel de la wilaya, ainsi qu'aux moyens de sa préservation, a-t-on ajouté.

Trait d'esprit

“On dit d'un accusé qu'il est cuit quand son avocat n'est pas cru.”

Pierre Dac

► Batna : un réseau de blanchiment d'argent démantelé

La brigade de recherche et d'intervention (BRI) de la sûreté de wilaya de Batna a mis fin aux agissements d'un réseau criminel spécialisé dans le blanchiment d'argent. Selon un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), l'opération a permis de récupérer des revenus criminels estimés à plus de 31 milliards de centimes. Trois individus ont été interpellés dans le cadre de cette enquête, menée sous la supervision du parquet. Les investigations ont démontré que le réseau recyclait des fonds issus du trafic de devises, avant de les réinvestir dans l'immobilier et le commerce de véhicules, aussi bien importés que produits localement. Les membres du réseau détenaient également des équipements sensibles, renforçant la dangerosité de leurs activités. Le bilan de l'opération fait état de saisie de plus d'un demi-million d'euros et d'autres montants en devises étrangères, 1 milliard et 622 millions de centimes en monnaie nationale, 14 véhicules de différentes marques, trois armes à feu avec des munitions de 5e catégorie, ainsi que 3 kg d'or et près de 8 kg d'argent. Les suspects, présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Batna, risquent désormais de lourdes peines.

► Accidents de la route : un bilan lourd pour la semaine écoulée

Les unités de la Protection civile ont été mises à rude épreuve la semaine dernière. Entre le 12 et le 18 avril, elles ont enregistré 1 227 accidents de la circulation, nécessitant 2 161 interventions. Le bilan humain est lourd : 29 morts sur les lieux des accidents et 1 456 blessés, tous pris en charge et évacués vers les hôpitaux. La wilaya de M'Sila paie le tribut le plus lourd, avec 4 décès et 40 blessés pour 36 accidents. Au total, les services de secours ont traité 26 403 appels, couvrant un large éventail de situations : accidents domestiques, évacuations sanitaires, incendies et opérations d'assistance. Rien qu'en matière de secours à personnes, 16 295 interventions ont permis de prendre en charge 15 988 blessés et malades avant leur transfert vers les établissements hospitaliers. Côté incendies, 983 interventions ont été nécessaires pour éteindre 577 feux, principalement urbains et industriels. Alger arrive en tête avec 96 incendies, suivie d'Oran (31) et de Blida (27). Les opérations diverses, au nombre de 6 964, ont, quant à elles, permis de sauver 501 personnes en danger et de réaliser plus de 6 000 actions d'assistance. Enfin, les intoxications au monoxyde de carbone, souvent liées aux appareils de chauffage et chauffe-eaux, ont nécessité 20 interventions pour 51 personnes incommodées. Une victime a malheureusement succombé à Constantine.

► A Genève, le ministre Ouadah met en avant les efforts de l'Algérie pour renforcer l'écosystème de l'innovation

Le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, a mis en avant, mardi à Genève, les efforts de l'Algérie en matière d'innovation et de renforcement de son écosystème, tant au niveau national que continental, soulignant le rôle central de l'innovation dans la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030. Intervenant lors de la séance d'ouverture de la 29e session de la Commission de la science et de la technologie au service du développement (CSTD), M. Ouadah a rappelé, à ce titre, la création en 2020 d'un département ministériel spécifiquement consacré à l'économie de la connaissance et aux start-up, traduisant la volonté forte de l'Etat algérien de promouvoir un écosystème national de l'innovation plus structuré et dynamique.

Il a également mis en avant les initiatives lancées par l'Algérie depuis 2022, notamment l'organisation annuelle de la Conférence africaine des start-up, visant à renforcer la coopération entre les pays du continent et à favoriser l'émergence d'un marché africain intégré de l'innovation.

Le ministre a insisté sur la nécessité de consolider les écosystèmes de recherche et de développement et d'harmoniser les politiques publiques en Afrique, afin d'offrir davantage d'opportunités aux jeunes et aux porteurs de projets innovants, estimant que la coopération internationale demeure essentielle pour atteindre ces objectifs. Pour rappel, la Commission de la science et de la technologie au service du développement (CSTD) est un organe subsidiaire du Conseil économique et social, l'un des six principaux organes des Nations unies.

► Le Brent à 98 dollars

Les cours du pétrole brut Brent ont connu mardi une nouvelle secousse, grimpaient jusqu'à 98,16 dollars le baril après les 94,7 dollars en début de séance. Cette volatilité reflète l'incertitude grandissante autour des négociations entre les États-Unis et l'Iran, alors que la date limite pour un cessez-le-feu approche sans qu'aucune avancée concrète ne se dessine.

Le futur bastion sportif de Béjaïa se dessine

La wilaya de Béjaïa a relancé lundi le dossier du projet de construction d'un nouveau stade dans la commune d'El Kseur, lors d'une réunion de coordination présidée par le wali, Kamel-Eddine Kerbouche. La rencontre a porté sur l'étude technique et architecturale du futur équipement, d'une capacité de 30 000 places, intégrant les aspects liés au choix du site, à la conception de l'infrastructure, ainsi qu'aux réseaux annexes comme les accès routiers, les parkings et l'aménagement extérieur. Lors de la réunion, le

bureau d'études a présenté une maquette détaillée du projet. Après une suspension en 2014, due à la crise économique, ce projet a été réactivé en 2023 dans le cadre d'une volonté de répondre aux besoins croissants en infrastructures sportives modernes, notamment face à la saturation du stade de l'Unité maghrébine, vieux de plus de 30 ans. La priorité est donnée à la sélection d'un site accessible et conforme aux normes, afin d'accueillir de grandes compétitions et de satisfaire la jeunesse locale.

JOURNAL L'EXPRESS

Nouveau numéro de téléphone :



028 26 99 24

L'EXPRESS

L'UNION EUROPÉENNE FACE À SES CONTRADICTIONS

Jusqu'où tolérer les dérives d'Israël ?

La directrice du bureau des institutions européennes d'Amnesty International a lancé un appel à l'adresse de l'Union européenne l'invitant à rompre son partenariat avec Israël. Pour Eve Geddie, les politiques menées par Tel-Aviv en Palestine et au Liban ont franchi un seuil intolérable, rendant caduc l'accord qui lie les deux parties depuis 2000.

À la veille d'une réunion cruciale des ministres des Affaires étrangères de l'UE, où la question de nouvelles sanctions contre Israël doit être abordée, l'ONG rappelle que Bruxelles a déjà reconnu la violation par Israël de l'article 2 de l'accord d'association, celui qui conditionne la coopération au respect des droits humains. Un constat qui, jusqu'ici, n'a pas entraîné de conséquences tangibles. L'accord en question, pilier des relations euro-israéliennes, prévoyait la création d'une zone de libre-échange et un dialogue politique régulier. Mais pour Amnesty, le contexte actuel, marqué par l'adoption de lois instaurant la peine de mort pour des prisonniers palestiniens, l'escalade militaire au Liban, et la poursuite des opérations meurtrières à Gaza et en Cisjordanie, rend toute collaboration complice d'un système de répression. Eve Geddie ne mâche pas ses mots. Elle martèle que le soutien affiché par certains dirigeants européens à Benjamin Netanyahu, visé par un mandat d'arrêt de la Cour pénale internationale, est un scandale. « L'impunité ne peut plus



durer », martèle-t-elle, alors que la mobilisation citoyenne en Europe gagne en ampleur. L'ONG exige des actes : la suspension immédiate des volets commerciaux de l'accord d'association, premier pas vers une remise en cause plus large de la relation privilégiée entre Bruxelles et Tel-Aviv. La question est désormais sur

la table des Vingt-Sept. L'Union européenne saura-t-elle aligner ses principes sur ses actes, ou continuera-t-elle à fermer les yeux sur les dérives d'un allié stratégique ? La réponse, attendue dans les prochains jours, dira beaucoup de la crédibilité de l'Europe en matière de droits humains. **B. B.**

CONSULATS D'ALGÉRIE EN FRANCE

Permanences délocalisées pour désengorger les services et faciliter les démarches

Pour désengorger les consulats et rapprocher les services des ressortissants algériens, plusieurs représentations diplomatiques en France organisent des permanences ponctuelles dans des villes éloignées des grands centres consulaires. Trois communes sont concernées dans l'immédiat : Nîmes, Avignon et Miramas. À Nîmes, le consulat de Montpellier propose, le 25 avril (9 h 30-14 h), une permanence exclusivement dédiée au retrait des passeports et cartes d'identité biométriques, sur rendez-vous obligatoire. L'objectif : fluidifier la remise des titres déjà prêts, sans surcharge pour les usagers. À Avignon (25 avril) et Miramas (2 mai), le consulat de Marseille élargit l'offre : demandes de passeports, procurations, casiers judiciaires, dossiers liés au service national, en plus des retraits de



documents. Les usagers doivent contacter le consulat par e-mail avant le 29 avril pour Miramas, et préparer leurs dossiers en amont (récépissé pour les retraits, extrait de naissance et copie d'identité pour les casiers judiciaires). Ces initiatives, ci-

blées et organisées, visent à réduire les déplacements et accélérer les démarches, surtout avant la période estivale. Une réponse concrète aux besoins des Algériens de France, souvent confrontés à des délais et des distances contraignants. ■